

**PROJET
D'ANIMATION ET DE GOUVERNEMENT
DU RECTEUR MAJEUR
ET DU CONSEIL GÉNÉRAL
POUR LE SEXENNAT 2014-2020**

Première Partie

PRIORITÉS DU RECTEUR MAJEUR ET DU CONSEIL GÉNÉRAL

1. Mystiques dans l'Esprit
2. Prophètes de la fraternité
3. Serviteurs des jeunes

PRIORITÉ 1: MYSTIQUES DANS L'ESPRIT

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
1.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion spirituelle , en vivant le primat de Dieu dans la contemplation du quotidien et dans la suite du Christ (CG27, 63.1).	<p>1.1.1. Passant d'un témoignage faible des conseils évangéliques à une vie <i>pleinement passionnée à la suite de Jésus</i>, une vie capable de réveiller le monde en lui rappelant les valeurs essentielles de l'existence (CG27, 66.1).</p> <p>1.1.2. Passant d'un regard pessimiste sur le monde à une <i>vision de foi</i> qui découvre le Dieu de la joie dans les vicissitudes de la vie et dans l'histoire de l'humanité (CG27, 66.2).</p>	<p>1.1.1.1. Vivre dans la « trame de Dieu », en étudiant avec plus de profondeur la personne de Jésus et ses choix radicaux, et en assumant la devise « travail et tempérance » de Don Bosco dans la vie personnelle et communautaire.</p> <p>1.1.2.1. Avoir en nous et promouvoir chez les confrères une vision réaliste et optimiste de la situation des jeunes pour élargir notre regard sur la situation du territoire, surtout sur les familles et sur la défense des droits des jeunes.</p>

PRIORITÉ 2: PROPHÈTES DE LA FRATERNITÉ

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
2.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion fraternelle , en construisant des communautés authentiques dans les relations et dans le travail selon l'esprit de famille (CG27, 63.2).	2.1.1. Passant de rapports fonctionnels et formels à des relations cordiales, solidaires et de <i>communion profonde</i> (CG27, 68.1).	<p>2.1.1.1. Activer des dynamiques positives de communication interpersonnelle, d'écoute sincère entre confrères, même à travers la correction fraternelle, pour créer un climat de vraie famille qui permette de dépasser plus facilement l'individualisme.</p> <p>2.1.1.2. Promouvoir des temps communautaires pour le partage spirituel de notre foi avec les confrères, et des temps de prière avec les jeunes et les laïcs.</p>

PRIORITÉ 3: SERVITEURS DES JEUNES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3.1. Témoigner de la radicalité évangélique à travers une continue conversion pastorale, en nous mettant de façon plus décidée et significative au service des jeunes les plus pauvres (CG27, 63.3).</p>	<p>3.1.1. Passant d'une pastorale de conservation à une <i>pastorale « en sortie »</i> qui part des besoins profonds des jeunes les plus pauvres considérés dans leur milieu familial et social (CG27, 72.2).</p>	<p>3.1.1.1. Développer la culture vocationnelle et le soin des vocations à la vie consacrée salésienne, en cultivant l'art de l'accompagnement et en préparant Salésiens et laïcs à devenir des guides spirituels des jeunes (CG27, 75.1).</p> <p>3.1.1.2. Promouvoir dans les Provinces une profonde évaluation sur la « significativité » et la présence parmi les plus pauvres dans toutes nos œuvres (CG27, 73.1).</p>

Deuxième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LE VICAIRE DU RECTEUR MAJEUR

POUR LES CONSEILLERS DE SECTEURS

1. Formation
2. Pastorale des Jeunes
3. Communication Sociale
4. Missions Salésiennes
5. Économat Général

POUR LE SECRÉTARIAT POUR LA FAMILLE SALÉSIENNE

VICAIRE DU RECTEUR MAJEUR

SECTION 1: TÉMOIGNAGE DE LA VIE CONSACRÉE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Favoriser le témoignage personnel et communautaire de la vie consacrée selon les Constitutions, vécue d'une manière radicale.</p>	<p>1.1.1. En aidant à approfondir l'<i>identité de la vocation à la vie consacrée salésienne</i> et à l'accueillir dans la vie personnelle et communautaire.</p>	<p>1.1.1.1. Proposer dans les Actes du Conseil Général (ACG) une orientation concernant la prière personnelle et la méditation (cf. CG27, 65.2).</p> <p>1.1.1.2. Soutenir les initiatives et les interventions qui favorisent la transparence et le partage dans la pauvreté, la maturation affective dans la chasteté, la disponibilité dans l'obéissance.</p> <p>1.1.1.3. Indiquer aux Provinces, dans les ACG, les critères d'une consistance quantitative et qualitative des communautés, et accompagner les Provinciaux dans leur mise en pratique (cf. CG27, 69.6).</p> <p>1.1.1.4. Accompagner les Provinces dans le processus de redécoupage de nos présences, de manière à renforcer le témoignage de vie consacrée.</p> <p>1.1.1.5. Aider les Provinciaux, particulièrement dans les rencontres régionales, à faire leur un changement de mentalité concernant l'exercice de l'autorité et de la responsabilité, et les aider à choisir et à former de bons Directeurs pour les communautés.</p>

SECTION 2: SOIN DE LA DISCIPLINE RELIGIEUSE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
2.1. Responsabiliser les Provinciaux et les Provinces dans le souci de la discipline religieuse.	2.1.1. En favorisant une culture de la <i>fidélité vocationnelle</i> et de prévention des manques à la discipline religieuse, et en affrontant les différentes situations personnelles et communautaires en cas de difficultés.	<p>2.1.1.1. Étudier avec les Provinciaux, dans les rencontres régionales, comment prévenir les situations de manques à la discipline religieuse, dans les différents aspects de notre vocation.</p> <p>2.1.1.2. Accompagner les Provinciaux au moment d'affronter les situations des confrères en difficulté et les situations irrégulières, et demander aux Visiteurs extraordinaires un rapport sur ces situations dans les Provinces.</p> <p>2.1.1.3. Aider les Provinces à formuler des lignes de conduite pour la sauvegarde et la protection des mineurs, et pour prévenir toutes formes de cas d'abus (cf. CG27, 73.4).</p> <p>2.1.1.4. S'assurer que les Provinces suivent le protocole du Recteur Majeur et de son Conseil dans le traitement des cas d'abus, et qu'elles disposent de la Commission pour examiner les accusations.</p> <p>2.1.1.5. Permettre aux Provinces de préparer correctement et d'une manière approfondie les démarches concernant les dispenses, les indults, les démissions, les sécularisations, les exclaustrations.</p>

SECTION 3: COORDINATION AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
3.1. Faire en sorte que soient définis des objectifs communs et des	3.1.1. En favorisant l'information, le partage des idées, la planification et	3.1.1.1 Coordonner la rédaction concertée du « Vade-mecum », du projet du Recteur Majeur et du Conseil Général pour le sexennat, des calendriers

<p>synergies entre les Conseillers de Secteur et la coordination des interventions avec les Conseillers Régionaux (CG27, 86).</p>	<p>l'évaluation, la <i>disponibilité à changer</i> des pratiques en vigueur.</p>	<p>régionaux, des orientations pour les Visites Extraordinaires.</p> <p>3.1.1.2. Demander aux Conseillers de Secteur de transmettre au Conseil Général l'information semestrielle sur le travail du Secteur.</p> <p>3.1.1.3. Rencontrer chaque semestre les Conseillers de Secteur et les Conseillers Régionaux, et permettre en Conseil Général l'échange des réflexions, des propositions et des situations qui sont apparues.</p> <p>3.1.1.4. Assurer en Conseil Général la coordination de l'accompagnement des Provinces et Vice-provinces en difficulté.</p> <p>3.1.1.5. Commencer avec les Conseillers de Secteur la réflexion autour de la formation des laïcs, en déterminant les formes de coordination entre les Secteurs et en approfondissant les résultats avec l'ensemble du Conseil.</p> <p>3.1.1.6. Coordonner la révision du Manuel du Provincial (CG27, 69.11).</p> <p>3.1.1.7. Favoriser au sein du Conseil les expériences spirituelles, la vie fraternelle, l'engagement dans son service, les temps de formation.</p>
--	--	--

CONSEILLERS DE SECTEUR

CONSEILLER POUR LA FORMATION

SECTION 1: LA VIE CONSACRÉE SOUS SES DEUX FORMES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
1.1. Promouvoir dans la Congrégation une meilleure compréhension de la vocation consacrée salésienne sous ses deux formes.	1.1.1. En approfondissant des thèmes comme la vie consacrée, le Salésien prêtre et le Salésien coadjuteur.	1.1.1.1. Organiser un cours pour les maîtres des novices de différentes Régions, regroupés selon la langue, en anglais et en italien-espagnol. 1.1.1.2. Étudier avec les Régions les nouvelles orientations sur la formation du Salésien coadjuteur, exprimées dans la révision de la « Ratio » sur la formation initiale du Salésien coadjuteur du 18 janvier 2012, et voir comment les mettre en pratique. 1.1.1.3. Suivre avec une particulière attention les centres et les communautés interprovinciaux de formation spécifique pour les Salésien coadjuteurs.

SECTION 2: FORMATION PERMANENTE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
2.1. Favoriser dans les communautés et chez les confrères le développement d'une mentalité de formation permanente .	2.1.1. En faisant comprendre l'importance de la formation permanente et l'importance de se sentir <i>personnellement, communautairement et provincialement responsable</i> de cette formation.	2.1.1.1. Proposer dans les Actes du Conseil Général une réflexion sur la formation permanente et une autre qui indique comment intégrer travail et prière : « spiritualité unifiante » /« mystiques dans l'Esprit » (CG27), « contemplatif dans l'action » (C 12). 2.1.1.2. Assurer, au niveau régional ou interrégional, un bon Centre de

<p>2.2. Développer et coordonner des initiatives de formation permanente.</p>	<p>2.2.1. En promouvant la <i>formation permanente des confrères, et en particulier des Directeurs.</i></p>	<p>formation permanente, de préférence salésien, auquel les Salésiens, les laïcs et les membres de la Famille Salésienne puissent s'adresser (CG27, 67.8).</p> <p>2.2.1.1. Assurer, au niveau régional ou interrégional, la possibilité de cours de préparation pour les confrères nommés Directeurs pour la première fois, et encourager les Provinciaux à mettre en place une bonne préparation de ces nouveaux Directeurs (CG27, 69.10).</p> <p>2.2.1.2. Pourvoir à la mise à jour du Manuel du Directeur (CG27, 69.11).</p> <p>2.2.1.3. Créer chez les confrères, avec l'aide des Délégués Provinciaux pour la Formation, la mentalité que « la mission partagée entre SDB et laïcs n'est plus optionnelle » (CG27, RM Discours de clôture, 3.7).</p> <p>2.2.1.4. Demander à chaque Province de promouvoir des initiatives de formation de Salésiens et de laïcs ensemble, afin d'avoir, dans les trois ans, son « Projet laïcs ».</p> <p>2.2.1.5. Pourvoir à la mise à jour du livre / Manuel de prières « En dialogue avec le Seigneur » (CG27, 67.7).</p>
--	---	--

SECTION 3: FORMATION INITIALE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3.1. Former des Salésiens qui soient à la hauteur des défis actuels.</p>	<p>3.1.1. En assurant <i>des parcours de formation qui répondent aux besoins actuels.</i></p>	<p>3.1.1.1. Compléter le programme de formation affective, sexuelle et à la chasteté pour toutes les étapes de la formation.</p> <p>3.1.1.2. Créer dans les Provinces, en collaboration avec le Secteur de la Pastorale des Jeunes, une sensibilité à l'accompagnement spirituel Salésien, et arriver ainsi à une nouvelle politique sur ce thème.</p> <p>3.1.1.3. Insister auprès des Provinciaux pour que les formateurs soient formés avant d'être envoyés dans une communauté de formation ; qu'ils soient formés pendant une année ou deux de <i>counselling</i> et d'accompagnement spirituel, en parallèle avec la théorie et la pratique du Système Préventif.</p> <p>3.1.1.4. Étudier avec les Commissions Régionales de Formation comment renforcer la formation au service d'autorité.</p> <p>3.1.1.5. Assurer que pendant les différentes étapes de la formation initiale, il y</p>

	<p>3.1.2. En impliquant communautés de formation, Centre d'Études, Provinces et Régions dans <i>l'adaptation de la formation aux orientations récentes et aux nouvelles réalités.</i></p>	<p>ait une formation des Salésiens : a) à l'appréciation des laïcs dans l'Église, de leur vocation et de leur rôle ; b) à la mentalité de service et de collaboration avec eux ; c) à l'ouverture à apprendre aussi de leur part.</p> <p>3.1.1.6. Inviter les Provinces de chaque Région à préparer un programme d'activités pastorales pour toutes les étapes de la formation initiale, avec une attention aux jeunes pauvres et à risque ; que ces activités soient bien préparées, accompagnées et évaluées pour qu'elles puissent atteindre leur but de formation chez ceux qui sont concernés et qui doivent avoir, de ce fait, une connaissance des réalités sociales ; et que ces activités puissent leur inculquer l'amour pour les jeunes pauvres.</p> <p>3.1.2.1. Demander aux Provinces de prendre les mesures nécessaires pour conformer leurs Centres d'Études Philosophiques au Décret de Réforme des Études de Philosophie.</p> <p>3.1.2.2. Insister particulièrement pour que soit respecté le programme des études salésiennes à toutes les étapes de la formation, et obtenir que chaque Région prenne les mesures nécessaires pour qualifier certains confrères en salésianité.</p>
--	---	--

SECTION 4: COLLABORATION DANS LA FORMATION

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>4.1. Mettre en pratique les orientations du CG 27 dans le domaine de la formation.</p> <p>4.2. Promouvoir une meilleure coordination et collaboration pour la formation dans les Provinces.</p>	<p>4.1.1. En impliquant les <i>structures régionales et provinciales.</i></p> <p>4.2.1. En conscientisant les Provinciaux sur le <i>rôle du Délégué et de la Commission provinciale</i> pour la formation.</p>	<p>4.1.1. Demander aux Commissions régionales et provinciales pour la formation d'intégrer les orientations du CG 27 dans leur programmation au niveau régional et provincial pour le prochain sexennat.</p> <p>4.2.1.1. Donner aux Provinciaux des critères pour le choix du Délégué Provincial et pour l'animation de la Province ; des critères pour le travail de la Commission Provinciale pour la Formation : réfléchir sur la réalité de la formation dans la Province, être un appui pour le Délégué, promouvoir des rencontres annuelles des formateurs, particulièrement ceux des phases contiguës.</p>

<p>4.3. Promouvoir la coordination de la formation à la Pastorale Salésienne : Pastorale des Jeunes, Communication Sociale, Missions.</p>	<p>4.3.1. En assurant <i>l'interaction entre les différents secteurs</i>.</p>	<p>43.1.1. Créer des occasions, aux différentes étapes de la formation, pour une connaissance et une pratique des orientations des différents secteurs (Pastorale des Jeunes, Communication Sociale, Missions et Économie) à travers les Délégués et les formateurs eux-mêmes.</p>
--	---	--

CONSEILLER POUR LA PASTORALE DES JEUNES

SECTION 1: ANIMATION ET COORDINATION

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Renforcer l'équipe du Dicastère pour mieux répondre aux exigences de l'animation dans toutes les Régions.</p> <p>1.2. Intensifier l'animation et la formation des Délégués et des équipes provinciales de Pastorale des Jeunes, en permettant la retombée de ces processus sur la Pastorale des Jeunes provinciale.</p>	<p>1.1.1. En clarifiant les <i>fonctions du Dicastère</i> dans son ensemble et de chacun de ses membres, avec une particulière référence aux secteurs spécifiques de compétence.</p> <p>1.1.2. En mettant à jour la <i>documentation</i> du Dicastère.</p> <p>1.2.1. En favorisant la communication et l'<i>accompagnement</i> des Délégués à la Pastorale des Jeunes.</p>	<p>1.1.1.1. Mise à jour du document « Identité et Mission » qui présente la figure et les tâches aussi bien du Conseiller pour la Pastorale des Jeunes que celles de l'équipe du Dicastère.</p> <p>1.1.1.2. Partager la programmation du sexennat avec les Délégués à la Pastorale des Jeunes afin que les choix pour l'animation faits par l'équipe du Dicastère soient connus et partagés.</p> <p>1.1.2.1. Organisation des archives numériques et imprimées du Dicastère.</p> <p>1.1.2.2. Mise à jour du publipostage [mailing list] et d'autres outils informatiques éventuels destinés au rapport et au lien avec les Provinces et les Régions.</p> <p>1.1.2.3. Découverte et élaboration de données statistiques qui intéressent le Dicastère dans son ensemble pour une animation et une coordination appropriées.</p> <p>1.2.1.1. Continuité des rencontres annuelles avec une écoute méthodique ; des propositions concrètes face aux besoins et aux demandes des Régions et des Provinces ; des temps de réflexion /formation, de discussion et d'évaluation du travail d'animation pastorale réalisé.</p> <p>1.2.1.2. Communication et rencontre avec les Délégués et les équipes de Pastorale des Jeunes durant les visites aux Provinces.</p> <p>1.2.1.3. Information par communication électronique, Newsletter du Dicastère, Agence ANS.</p> <p>1.2.1.4. Consolidation de la pratique existante de communication dans les différentes langues nationales.</p>

<p>1.3. Tendre à une plus régulière coordination avec les Conseillers Régionaux et les Dicastères qui agissent dans des secteurs en lien avec la Pastorale Salésienne des Jeunes.</p> <p>1.4. Favoriser la communication et la collaboration avec d'autres organismes et structures.</p>	<p>1.2.2. En promouvant la <i>qualification</i>, la requalification et la mise à jour des Délégués à la Pastorale des Jeunes.</p> <p>1.3.1. En promouvant la <i>collaboration</i> et la coordination dans certains secteurs communs de travail.</p> <p>1.4.1. En favorisant le contact avec les <i>Centres de formation</i>, ainsi qu'avec les <i>Centres éditoriaux</i>, en vue d'une contribution à leur tâche de formation et de réflexion.</p> <p>1.4.2. En approfondissant le contact avec <i>l'Université Pontificale Salésienne</i> et <i>autres Centres d'études</i> de grande ampleur, avec des enseignants et des étudiants.</p>	<p>1.2.2.1. Cours annuel ou journées de formation pour les nouveaux Délégués à la Pastorale des Jeunes de toutes les Provinces.</p> <p>1.2.2.2. Proposition de ressources informatiques pour compléter ou lancer l'acquisition des outils et des compétences pour l'animation et la coordination.</p> <p>1.3.1.1. En collaboration avec le Dicastère de la Formation, accompagner les Provinces dans l'élaboration du programme de formation pastorale des Salésiens en formation initiale.</p> <p>1.3.1.2. Collaboration entre le Dicastère et le Secrétariat pour la Famille Salésienne dans les initiatives de qualification pastorale au niveau régional (ou mondial) des groupes de la FS.</p> <p>1.3.1.3. Des rencontres programmées entre les trois Dicastères de la mission pour discuter des processus et de certaines interventions communes.</p> <p>1.3.1.4. Participation à la Consulte et aux rencontres organisées par les autres Dicastères.</p> <p>1.3.1.5. Partage des calendriers et des adresses du Dicastère avec les Conseillers Régionaux.</p> <p>1.4.1.1. Des rencontres programmées, destinées à collaborer dans la qualification de confrères et laïcs en des secteurs de la mission éducative et pastorale.</p> <p>1.4.1.2. Communication et échange d'informations (nouveauités éditoriales) avec les Maisons d'Édition salésiennes, portant attention aux publications qui peuvent intéresser les nouvelles exigences de l'évangélisation et de la culture.</p> <p>1.4.2.1. Continuité dans la collaboration avec les enseignants de l'UPS, avec l'implication réciproque dans les initiatives de réflexion et de formation mises en place dans les différents secteurs d'animation pastorale.</p> <p>1.4.2.2. Collaboration avec le Département de Pastorale des Jeunes de l'UPS, afin d'avoir des temps concrets de partage et d'étude avec les étudiants de l'UPS qui suivent des cours de Pastorale des Jeunes.</p> <p>1.4.2.3. Proposition de stage – pour SDB et laïcs – dans le travail du Dicastère, pour des périodes convenues, en vue d'une plus grande connaissance des choix et réflexions des différents secteurs du Dicastère et de l'animation pastorale pratiquée dans les Provinces et les Régions.</p>
--	--	---

	<p>1.4.3. En encourageant des temps de rencontre, de confrontation et de programme commun avec les <i>Centres nationaux de Pastorale des Jeunes</i>, en déterminant des secteurs communs où opérer.</p> <p>1.4.4. En poursuivant la communication et la collaboration avec le <i>Secteur [Ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA</i>, dans le but de collaborer dans certains secteurs.</p> <p>1.4.5. En poursuivant le <i>travail en réseau</i> et la coordination avec les organismes de coopération et de développement promus par la Congrégation, et avec d'autres structures ecclésiales et civiles.</p>	<p>1.4.3.1. Des rencontres programmées de collaboration et partage de la réflexion, des expériences et des moyens à disposition.</p> <p>1.4.3.2. Soutien des efforts de coordination et d'animation de la réalité nationale complexe de la part des Centres nationaux.</p> <p>1.4.4.1. Rencontres d'échange et de coordination avec l'équipe du Secteur [ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA.</p> <p>1.4.4.2. Coordination et plan d'action commun avec le Secteur [Ambito] pour la Pastorale des Jeunes des FMA dans certains secteurs de la pastorale des jeunes.</p> <p>1.4.5.1. Communication avec les structures et organismes de coopération et de développement salésiens : Volontariat International pour le Développement (VIS), DBYN, « Don Bosco Network ».</p> <p>1.4.5.2. Articulation avec le travail des organisations salésiennes de promotion de l'éducation et de la défense des droits des jeunes : DBI et représentation à l'ONU.</p> <p>1.4.5.3. Participation et contribution aux organismes ecclésiaux: Commission pour l'Éducation des UISG/USG, OIEC, Conseil Pontifical pour les Laïcs.</p>
--	--	--

SECTION 2: ENGAGEMENTS PRIORITAIRES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>2.1. Promouvoir une plus grande connaissance et une plus grande implication du modèle de pastorale salésienne dans toutes les Régions de la Congrégation.</p>	<p>2.1.1. En favorisant la socialisation du « <i>Cadre de Référence</i> » de la Pastorale Salésienne des Jeunes.</p>	<p>2.1.1.1. Première rencontre régionale du sexennat pour présenter et étudier de façon approfondie le « <i>Cadre de Référence</i> ».</p> <p>2.1.1.2. Vérification de la socialisation du « <i>Cadre de Référence</i> » pendant les rencontres régionales et les Visites d'Ensemble aux Régions.</p> <p>2.1.1.3. Des rencontres de formation avec quelques équipes ou secteurs particuliers et des membres de la Famille Salésienne.</p>

<p>2.2. Promouvoir l'écoute et l'accompagnement des jeunes dans leurs situations personnelles et leur maturation vocationnelle, à travers le développement des capacités</p>	<p>2.1.2. En favorisant son <i>application</i> à travers l'accompagnement des Provinces et le développement des outils opérationnels.</p> <p>2.1.3. En motivant pour une plus efficace <i>organisation provinciale</i> selon le « Cadre de Référence ».</p> <p>2.2.1. En développant les <i>capacités d'accompagnement</i> des Salésiens et des laïcs dans la Pastorale Salésienne des Jeunes.</p> <p>2.2.2. En donnant de la <i>continuité aux itinéraires</i> d'accompagnement salésien dans les différents aspects de la vie chrétienne : prière, discernement vocationnel et vie affective.</p>	<p>2.1.1.4. Collaboration avec le Dicastère pour la Formation en vue d'une présence du Dicastère pour la Pastorale des Jeunes dans les rencontres de formateurs nationaux/régionaux, et éventuellement dans les maisons de formation initiale.</p> <p>2.1.1.5. Soigner les différentes traductions du texte, selon des processus programmés et en cours de préparation.</p> <p>2.1.2.1. Élaboration de matériels de formation ou d'animation concernant le « Cadre de Référence », avec une particulière attention aux modèles opérationnels des différents plans et projets de la Pastorale Salésienne des Jeunes.</p> <p>2.1.2.2. Accompagnement de certaines zones géographiques particulières, en pensant à des actions précises de « diffusion » et à la retombée opérationnelle dans le milieu local.</p> <p>2.1.3.1. Animation et interventions orientées vers la consolidation ou la création (là où ils n'existeraient pas encore) d'organismes de participation et de coresponsabilité aux différents niveaux, du niveau local au niveau provincial (équipe de Pastorale, Conseil de la CEP, etc.).</p> <p>2.2.1.1. Soutien aux Régions dans l'organisation de rencontres ou initiatives de formation sur l'accompagnement et la direction spirituelle pour animateurs des vocations, afin de connaître, vérifier et adapter les expériences concrètes de la pastorale vocationnelle à l'intérieur des PEPS provinciaux ; repérer les interventions et les nouvelles « bonnes pratiques » de l'animation vocationnelle provinciale.</p> <p>2.2.1.2. Collaboration Provinces /Régions dans les activités pour la formation à la direction spirituelle et à l'accompagnement.</p> <p>2.2.1.3. Repérage dans les Provinces de Salésiens et laïcs qualifiés pour l'accompagnement personnel et le discernement vocationnel.</p> <p>2.2.2.1. Des activités de formation dans le style Séminaire d'étude, avec une participation élargie à toutes les Régions de la Congrégation.</p> <p>2.2.2.2. Publication de ces rencontres internationales sur les différentes thématiques, en recueillant les contributions des participants engagés dans la formation et dans le ministère de l'accompagnement spirituel.</p>
---	---	--

<p>d'accompagnement et de direction spirituelle.</p> <p>2.3. Donner priorité à la formation éducative et pastorale des Salésiens et des laïcs qui partagent l'esprit et la responsabilité de l'animation pastorale de nos œuvres.</p> <p>2.4. Prêter une attention prioritaire aux jeunes les plus pauvres (CG 27,22), aux jeunes à risque et à ceux qui sont marginalisés (RM 1,3. 5), et renforcer l'accompagnement du</p>	<p>2.3.1. En assurant le développement de <i>compétences éducatives et pastorales</i> appropriées dans la formation initiale des Salésiens, selon le « Cadre de Référence ».</p> <p>2.3.2. En promouvant la formation éducative et pastorale des Salésiens et laïcs qui œuvrent dans les différents secteurs de la pastorale des jeunes, et en assurant une communication intégrale du <i>Système Préventif</i> comme condition d'identité salésienne des composants de la CEP et des œuvres.</p> <p>2.3.3. En accompagnant et en qualifiant les Délégués pour la Pastorale des Jeunes afin qu'ils répondent aux <i>défis et exigences pastorales d'aujourd'hui</i> moyennant : l'approfondissement de leur identité et de leurs rôles, l'attention à une programmation soignée, le travail d'équipe.</p> <p>2.4.1. En favorisant en Congrégation la réflexion et la <i>prise de conscience</i> des nouvelles pauvretés, des situations à risque et de la marginalisation où se trouvent de nombreux jeunes.</p>	<p>2.3.1.1. Élaboration, conjointement au Dicastère pour la Formation, d'une proposition de formation pastorale dans les étapes de la formation initiale, orientée vers l'implication dans la Pastorale des Jeunes, vers la capacité à lire les problématiques sociales du territoire, vers des expériences pastorales significatives et vers la planification éducative et pastorale.</p> <p>2.3.1.2. Participation, en accord avec le Secteur pour la Formation, aux rencontres régionales de Délégués pour la formation.</p> <p>2.3.1.3. Visite des membres du Dicastère de la Pastorale des Jeunes aux maisons de formation, à l'occasion de rencontres dans les Provinces.</p> <p>2.3.2.1. Élaboration d'une proposition de plan de formation qui puisse être utilisée par les Provinces à travers leurs propres structures ou actions de formation, ou en collaboration avec d'autres Provinces de la Région.</p> <p>2.3.2.2. Participation du Dicastère aux rencontres de réflexion provinciale/régionale sur le Système Préventif.</p> <p>2.3.3.1. Accompagnement des politiques provinciales d'investissement dans la formation orientée vers la qualification de personnes pour l'animation de la Pastorale des Jeunes dans la Province.</p> <p>2.3.3.2. Programmation de l'« École des Délégués ».</p> <p>2.4.1.1. Consulte du Dicastère pour la Pastorale des Jeunes afin de réfléchir sur la marginalisation juvénile.</p> <p>2.4.1.2. Implication du DBI aux fins de promouvoir la culture des droits humains, en particulier ceux des mineurs, dans les Régions, moyennant l'information et les actions produites par les Organismes internationaux.</p>
--	--	---

<p>secteur de la marginalisation au niveau provincial et régional.</p> <p>2.5. Promouvoir la réflexion sur les processus d'évangélisation dans les différents contextes culturels et rendre propices les chemins d'accompagnement et d'éducation à la foi des jeunes.</p> <p>2.6. Intégrer la pastorale familiale dans le modèle éducatif et pastoral salésien et dans la programmation aux niveaux provincial et local.</p>	<p>2.4.2. En accompagnant et en permettant la <i>synergie entre les différentes expériences</i> présentes dans les Régions, pour renforcer la réflexion et le partage des « bonnes pratiques » dans le secteur de la marginalisation.</p> <p>2.4.3. En favorisant l'activation d'<i>interventions pastorales en réponse à leurs besoins</i>, et une profonde vérification au niveau provincial sur la signifiante et la présence parmi les plus pauvres de nos œuvres (CG27, 73.1).</p> <p>2.5.1. En favorisant l'élaboration d'<i>itinéraires d'éducation à la foi</i> comme outil d'intermédiation avec la culture.</p> <p>2.6.1. En promouvant la <i>réflexion sur la situation de la famille</i> et en favorisant son accompagnement pastoral.</p> <p>2.6.2. En promouvant un parcours de valorisation de son rôle comme <i>sujet dans la CEP</i> et protagoniste dans le</p>	<p>2.4.2.1. Accompagnement du secteur de la marginalisation déjà en action au niveau régional.</p> <p>2.4.2.2. Accompagnement des Provinces pour la coordination des différentes initiatives pour les jeunes en difficulté, moyennant le POP (POI en italien) et le PEPS provincial.</p> <p>2.4.2.3. Recherche sur la présence salésienne (œuvres et initiatives) parmi les jeunes à risque et marginalisés.</p> <p>2.4.2.4. Rencontres mondiales de ces expériences et parcours régionaux pour une identité salésienne toujours plus claire dans ce secteur.</p> <p>2.4.3.1. Définition de critères, orientations et outils pour la vérification de la présence et de l'action pastorale parmi les jeunes les plus pauvres, aux niveaux provincial et local, durant la même Consulte sur la marginalisation juvénile.</p> <p>2.5.1.1. Rencontres de Délégués au niveau régional pour l'étude et la réflexion sur les processus d'accompagnement et l'élaboration d'itinéraires d'éducation à la foi.</p> <p>2.5.1.2. Partage entre les Délégués pour la Pastorale des Jeunes des itinéraires d'éducation à la foi développés et appliqués dans les Provinces.</p> <p>2.6.1.1 Rencontre de Délégués Provinciaux à la Pastorale des Jeunes pour réfléchir sur la pastorale familiale à l'intérieur du modèle éducatif et pastoral salésien (expériences d'accompagnement et attention pastorale aux familles) et pour définir des critères et des orientations pour le développement de la pastorale familiale au sein du PEPS provincial et local.</p> <p>2.6.2.1. Collaborer aux cours de formation et de mise à jour pour animateurs de pastorale familiale, aux journées d'étude et aux rencontres sur les thématiques ayant trait au bien de la famille et de ses composantes.</p>
--	---	--

	développement du PEPS (cf. CG27, 71.5,7).	2.6.2.2. Accompagner et promouvoir des initiatives pour impliquer les familles chrétiennes dans la pastorale vocationnelle.
--	---	---

SECTION 3: CONTEXTES ET SECTEURS

A. Oratoire – Centre de Jeunes

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
3A.1. Promouvoir l'Oratoire-Centre de Jeunes comme lieu physique d' accueil et proposition orientés vers la formation humaine et chrétienne des jeunes, avec une préférence pour les zones pauvres et à risque, et à la périphérie des villes.	<p>3A.1.1. En relançant l'Oratoire-Centre de Jeunes à travers des décisions qui se traduisent en des <i>manières concrètes d'habiter les nouvelles frontières / périphéries</i> de la vie des jeunes.</p> <p>3A.1.2. En consolidant la <i>proposition de formation</i> pour les jeunes des Oratoires-Centres de Jeunes pour une meilleure qualité éducative et pastorale salésienne.</p>	<p>3A.1.1.1. Étude et évaluation dans les rencontres régionales sur la manière dont on situe la réalité oratorienne dans la société urbaine et dans les zones populaires habitées par les jeunes, dans la coopération et la solidarité entre les Oratoires et dans la participation à l'Église locale.</p> <p>3A.1.1.2. Promouvoir dans les équipes de Pastorale des Jeunes provinciales une évaluation sur les forces, les faiblesses et l'évolution des rapports entre l'Oratoire-Centre de Jeunes et d'autres contextes de l'œuvre salésienne : occasions de rencontres ; formation ; programmation partagée.</p> <p>3A.1.2.1. Relevé par le Dicastère des modules de formation déjà bien expérimentés dans les Régions où encore en cours de rédaction.</p> <p>3A.1.2.2. Promouvoir, en particulier dans les Centres nationaux de pastorale, la pastorale oratorienne, en en approfondissant les contenus et en en mettant à jour les lignes méthodologiques, selon le « Cadre de Référence ».</p>
3A.2. Développer une action éducative et pastorale qui devienne un parcours pour la croissance en coresponsabilité de toutes les figures éducatives qui œuvrent dans la CEP de l'Oratoire-Centre de Jeunes.	3A.2.1. En réfléchissant sur l' <i>identité de l'animateur</i> , sur les lieux et les temps où s'exprime sa formation.	<p>3A.2.1.1. Promotion dans les commissions/équipes provinciales de la réflexion sur l'identité des animateurs, sur les nouvelles exigences de la vie associative, selon le « Cadre de Référence ».</p> <p>3A.2.1.2. Présentation et partage entre les Délégués de la Pastorale des Jeunes avec l'intention de mettre à la disposition des animateurs des matériels et des outils d'animation adaptés: propositions, activités, expériences.</p>

	<p>3A.2.2. En rendant les <i>jeunes protagonistes</i> de la vie de l'Oratoire-Centre de Jeunes.</p> <p>3A.2.3. Implication des <i>familles dans le PEPS</i> de l'Oratoire-Centre de Jeunes.</p>	<p>3A.2.1.3. Compilation par le Dicastère des compétences nécessaires du rôle éducatif des animateurs en situations difficiles, en reconnaissant des ressources et des outils opérationnels dans les Provinces.</p> <p>3A.2.2.1. Évaluation par l'équipe du Dicastère, selon son éventuelle participation aux rencontres régionales et mondiales, du degré de participation active des jeunes [« protagonisme »] dans les Oratoires-Centres de Jeunes provinciaux et dans le service/animation en faveur des autres jeunes.</p> <p>3A.2.3.1. Répondre aux sollicitations des Provinces pour la formation et l'accompagnement des jeunes couples et des jeunes familles qui fréquentent l'Oratoire-Centre de Jeunes, en collaboration avec la paroisse.</p>
--	---	--

B. École et Centre de formation professionnelle

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3B.1. Promouvoir la qualité éducative et pastorale de la présence salésienne dans l'École/CFP, avec une constante réflexion en dialogue continu avec les différents contextes.</p>	<p>3B.1.1. En accompagnant les potentialités et l'<i>échange mutuel des expériences et des réflexions</i> sur l'École/CFP dans les Régions de son propre contexte socioculturel.</p> <p>3B.1.2. En promouvant des <i>documents et publications</i> qui indiquent le chemin pour créer une école salésienne significative au niveau de l'Évangile aujourd'hui..</p>	<p>3B.1.1.1. Programmation, dans les rencontres régionales/continentales, d'espaces régionaux et/ou continentaux de réflexion pour une actualisation de l'identité des institutions éducatives comme écoles catholiques et d'inspiration salésienne.</p> <p>3B.1.1.2. Participation aux journées nationales/régionales de formation avec les responsables des écoles, participation éventuelle aux rencontres des enseignants, en intégrant les orientations du « Cadre de Référence ».</p> <p>3B.1.2.1. Collaboration au moyen de contributions écrites dans les revues et dans les Congrès/Séminaires, que l'on vient demander au Dicastère pour une réflexion éducative et pastorale dans le domaine scolaire et professionnel.</p> <p>3B.1.2.2. Réalisation d'une vidéo institutionnelle sur les activités de formation professionnelle de la Congrégation Salésienne dans le monde.</p> <p>3B.1.2.3. Récolte et systématisation des documents existants sur les Écoles/CFP salésiens, sur le choix et la formation des enseignants dans les différentes Régions.</p>

<p>3B.2.- Assister les Provinciaux et les référénts des écoles provinciales dans leur travail d'animation du domaine scolaire et professionnel, dans le respect de leur autonomie organisationnelle.</p>	<p>3B.2.1. En accompagnant les <i>rencontres nationales/régionales/continentales</i> des Écoles/CFP pour veiller à l'impact que l'on désire avoir sur les réalités locales à partir des conclusions des rencontres.</p> <p>3B.2.2. En assistant les Provinces dans la promotion et l'organisation de l'<i>animation éducative et pastorale</i>.</p> <p>3B.2.3. En promouvant et en accentuant l'<i>innovation pédagogique et les nouvelles technologies</i> dans l'École/CFP salésienne, en correspondance avec les contextes éducatifs de chaque réalité.</p> <p>3B.3.1. En concrétisant la proposition d'<i>initiatives de formation</i> pour le</p>	<p>3B.2.1.1. Convocation et accompagnement de la Commission Centrale (référénts des Régions d'ESA - Écoles Salésiennes Amérique) pour assurer la continuité et l'actualisation des politiques éducatives continentales.</p> <p>3B.2.1.2. Présence du Dicastère dans les rencontres des Régions qui forment l'ESA, pour stimuler l'échange et l'évaluation des cheminements régionaux.</p> <p>3B.2.1.3. Création d'un groupe de travail sur la formation professionnelle en Amérique, à travers la contribution de confrères et laïcs spécialisés.</p> <p>3B.2.1.4. Consolidation du Groupe Formation Professionnelle Europe SDB en cours, avec une représentativité géographique qui facilite les niveaux de connaissances et d'échange d'expériences entre Salésiens dans le domaine des écoles techniques-professionnelles, et qui approfondisse les rapports entre les Salésiens et les Agences/Entreprises.</p> <p>3B.2.1.5. Renforcement de la CSSE (Commission Écoles Salésiennes Europe) et de sa méthode de travail, en impliquant le plus possible tous les membres, de manière que tous participent et puissent se reconnaître dans le projet.</p> <p>3B.2.1.6. Accompagnement des différents processus en acte de coordination, de développement et de promotion de la formation professionnelle salésienne en Asie Sud (DB Tech) et en Afrique (Bosco Tech d' Afrique).</p> <p>3B.2.2.1. Présentation du « Cadre de Référence » pour la Pastorale Salésienne des Jeunes (avec une référence particulière à l'École/CFP) dans les Conseils de Direction Nationaux ou dans le Collège des Chefs d'Établissement/Directeurs.</p> <p>3B.2.2.2. Publication du document « Animation de la Pastorale Éducative dans les Centres Salésiens d'Orientation », selon les différents contextes de la Congrégation.</p> <p>3B.2.3.1 Organisation de rencontres avec les Entreprises/Agences qui collaborent avec nos CFP salésiens pour la construction et le renforcement de la collaboration dans les réalités provinciales.</p> <p>3B.2.3.2. Demander aux Provinces l'annuaire des Entreprises/Agences avec lesquelles on travaille dans le domaine de la formation professionnelle.</p> <p>3B.3.1.1. Poursuite du cours « Formation Initiale pour les Personnels de Direction » [Formación Inicial para Directivos] d'ESA et d'autres cours pour</p>
---	--	--

<p>Éducatif et Pastoral Salésien de l'École/CFP.</p> <p>3B.4. Renforcer l'équipe du Dicastère pour l'École/CFP en vue d'une animation appropriée du secteur et de créer un lien avec les structures éducatives provinciales.</p> <p>3B.5. Assurer la représentation sociale et ecclésiale des Écoles/CFP salésiens.</p>	<p>déroulement normal de la mission éducative et pastorale des Provinces et des Régions salésiennes.</p> <p>3B.3.2. En stimulant la <i>vocation de l'éducateur salésien</i> et en favorisant l'étude en commun des problèmes pastoraux dans le domaine de l'éducation.</p> <p>3B.4.1. En misant sur un <i>meilleur accompagnement du secteur éducatif</i> dans la Congrégation, afin de répondre aux exigences de la mission salésienne.</p> <p>3B.5.1. En promouvant la création et l'accroissement des <i>projets de mobilité et d'échange mutuel</i> entre enseignants et élèves.</p> <p>3B.5.2. En favorisant la <i>présence institutionnelle du Dicastère</i> dans les forums d'éducation.</p>	<p>la collaboration, la formation et le partage des connaissances, sur la base de domaines virtuels et Internet (nouvelles technologies et outils pour moderniser non seulement l'enseignement mais toute l'organisation éducative).</p> <p>3B.3.1.2. Repérage des « bonnes pratiques » impliquant les familles dans les Écoles/CFP salésiens adaptés aux situations multiculturelles et pluri-religieuses des Régions.</p> <p>3B.3.2.1. Proposition d'orientations aux Provinces pour d'éventuels programmes de formation pour les enseignants et les cadres dirigeants, destinés à améliorer leur professionnalisme et à augmenter leur connaissance du charisme.</p> <p>3B.4.1.1. Consolidation d'un groupe permanent de réflexion et d'animation sur le thème de l'École/CFP salésiens, à l'intérieur du Dicastère.</p> <p>3B.4.1.2. Relevé de la carte des données statistiques des Écoles/CFP, avec une attention particulière aux tendances que l'on perçoit dans la gamme variée de la présence éducative dans les Régions.</p> <p>3B.4.1.3. Création d'une page <i>web</i> avec les Écoles/CFP salésiens du monde pour la visibilité et le partage entre les Centres salésiens, et l'ouverture avec les institutions civiles et ecclésiales.</p> <p>3B.5.1.1. Poursuite du Réseau Programmation Européenne-Instruction et Formation Professionnelle (SDB).</p> <p>3B.5.1.2. Engagement pour la collaboration et la syntonie avec d'autres organismes de l'École Catholique dans le domaine de l'évangélisation et de l'éducation : OIEC (Office International de l'École Catholique), Commission pour l'Éducation de l'Union des Supérieurs Généraux, et autres.</p>
--	---	---

C. Instituts d'éducation supérieure

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3C.1. Promouvoir l'application des politiques de la Congrégation pour les Instituts Salésiens d'Éducation Supérieure (IUS).</p> <p>3C.2. Promouvoir la synergie entre les IUS et la communication à l'intérieur et à l'extérieur du réseau.</p> <p>3C.3. Garantir la réflexion et le développement du charisme salésien</p>	<p>3C.1.1 En assurant le fonctionnement des <i>structures de coordination</i> et le développement des programmes de travail en réseau des IUS au niveau mondial et continental.</p> <p>3C.1.2 En assistant les institutions dans leur processus de <i>croissance dans l'identité salésienne</i> et dans leur consolidation institutionnelle.</p> <p>3C.1.3 En renouvelant le <i>cadre de référence des IUS</i> : Documents d'identité et Politiques.</p> <p>3C.2.1 En facilitant la connaissance mutuelle et la <i>communication</i> entre les institutions du réseau.</p> <p>3C.2.2 En assurant une plus grande <i>diffusion de l'information</i> sur les IUS dans la Congrégation et à l'extérieur du réseau.</p> <p>3C.2.3 En favorisant la <i>collaboration</i> et le travail en réseau des institutions.</p> <p>3C.3.1 En promouvant la <i>réflexion</i> sur la présence salésienne dans le domaine de</p>	<p>3C.1.1.1 Rencontre annuelle et programme de travail du Conseil de Direction des IUS.</p> <p>3C.1.1.2 Conférences Continentales des IUS (Amérique, Europe, Asie et Afrique).</p> <p>3C.1.1.3 Assemblées Générales IUS.</p> <p>3C.1.2.1 Programme annuel de visites et d'actions d'animation à chaque IUS pour promouvoir leur identité spécifique et l'application des Politiques de Congrégation.</p> <p>3C.1.3.1 Révision ou renouvellement du document « Politiques pour la Présence Salésienne dans l'Éducation Supérieure 2012-2016 ».</p> <p>3C.1.3.2 Révision des documents de référence des IUS (Identité et Politiques) et leur approbation à l'Assemblée Générale 2021.</p> <p>3C.2.1.1 Élaboration du site <i>Web</i> des IUS.</p> <p>3C.2.1.2 Organisation de la banque de données des IUS.</p> <p>3C.2.1.3 Diffusion des informations sur les meilleures expériences et pratiques de gestion entre les IUS.</p> <p>3C.2.2.1 Programme annuel de communication/information sur les IUS.</p> <p>3C.2.3.1 Promotion du travail en réseau de groupes de IUS selon les secteurs d'intérêt spécifique (<i>IUS Education group</i>, autres groupes).</p> <p>3C.2.3.2 Promotions de visites et actions de collaboration entre personnels de Direction, staff ou enseignants des IUS.</p> <p>3C.3.1.1 Organisation des archives numériques des IUS.</p> <p>3C.3.1.2 Réédition du matériel élaboré sur la présence salésienne dans</p>

<p>dans le domaine de l'éducation supérieure.</p> <p>3C.4. Promouvoir une plus grande formation et compétence pour agir dans le domaine de l'éducation supérieure.</p>	<p>l'éducation supérieure.</p> <p>3C.3.2 En définissant <i>un modèle partagé de Pastorale Universitaire</i> salésienne entre les IUS.</p> <p>3C.3.3 En favorisant le <i>développement de l'identité</i> des différents types de présence dans le domaine de l'éducation supérieure.</p> <p>3C.4.1 En favorisant la <i>formation des personnels de direction</i> et d'autres personnes coresponsables dans le développement du projet institutionnel des IUS.</p>	<p>l'éducation supérieure et diffusion sur le site <i>Web</i>.</p> <p>3C.3.2.1 Rencontres continentales de Pastorale Universitaire. 3C.3.2.2 Commission pour l'élaboration d'un document sur le modèle de Pastorale Universitaire. 3C.3.2.3 Socialisation du modèle de Pastorale Universitaire Salésienne, au niveau régional et au niveau provincial.</p> <p>3C.3.3.1 Relevé statistique au niveau mondial des résidences et foyers universitaires et des Salésiens qui travaillent dans des institutions d'éducation supérieure non salésiennes (ecclésiales ou civiles). 3C.3.3.2 Accompagnement des rencontres de responsables des résidences et foyers universitaires au niveau provincial ou au niveau national. 3C.3.3.3 Visites aux résidences et foyers universitaires existants. 3C.3.3.4 Rencontres d'aumôniers et responsables de la Pastorale Universitaire dans des œuvres ou structures non salésiennes.</p> <p>3C.4.1.1 Cours virtuel IUS pour l'Afrique. 3C.4.1.2 Séminaires pour les animateurs de Pastorale Universitaire. 3C.4.1.3 Cours de formation pour les personnels de direction des IUS.</p>
---	--	---

D. Paroisses et Sanctuaires confiés aux Salésiens

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3D.1. Valoriser et rendre opérationnels les organismes pastoraux paroissiaux : assemblées, groupes, commissions pastorales (liturgique, caritative, familiale, etc.).</p>	<p>3D.1.1. En mettant tous les membres de la CEP en condition réelle de <i>participation, dialogue et coresponsabilité</i> dans les dynamismes ordinaires de la communauté paroissiale.</p>	<p>3D.1.1.1. Évaluation dans les PEPS provinciaux du rôle du Conseil Pastoral Paroissial, organisme ordinaire de communion, de programmation et de coordination de toute l'action pastorale de la paroisse. 3D.1.1.2. Programmation d'une rencontre des curés dans les diverses Régions pour la formation et la mise à jour du groupe des prêtres salésiens sur le « Cadre de Référence ».</p>

<p>3D.2. Favoriser le partage des lignes pastorales indiquées dans le « Cadre de Référence ».</p> <p>3D.3. Porter une plus grande attention au territoire et aux questions de la dimension sociale de la charité.</p>	<p>3D.2.1. En mettant au point les <i>nœuds cruciaux de la vie pastorale</i>, en particulier les défis de l'évangélisation des jeunes.</p> <p>3D.2.2. En rendant la communauté paroissiale attentive à la <i>participation active [« protagonisme »] de la famille dans la mission</i> éducative et pastorale, en la soutenant dans son rôle éducatif comme première communauté éducatrice, avec une spéciale attention aux fragilités.</p> <p>3D.3.1. En privilégiant chez les agents pastoraux paroissiaux l'<i>approche des problématiques concrètes</i> de ceux qui habitent sur le territoire et en veillant au témoignage d'une charité entreprenante.</p>	<p>3D.2.1.1. Inviter les Conseils Provinciaux à revoir et réorganiser les choix faits dans la paroisse salésienne en direction d'une option claire pour les jeunes et pour les classes populaires.</p> <p>3D.2.1.2. Étudier avec les Délégués pour la Pastorale des Jeunes l'engagement des communautés paroissiales pour le primat de la Parole, la qualité des célébrations et du parcours de l'initiation chrétienne des jeunes.</p> <p>3D.2.2.1. Promouvoir dans les Commissions provinciales/nationales l'étude sur la réciprocité entre famille et paroisse salésienne, et faire converger ressources, énergies et coresponsabilité.</p> <p>3D.2.2.2. Étude par le Dicastère des bonnes pratiques existantes afin de constituer « des groupes de soutien » paroissiaux – composés de prêtres, de personnes consacrées, d'agents pastoraux formés dans le domaine spécifique – pour affronter les situations difficiles et irrégulières.</p> <p>3D.3.1.1. Activer, dans les rencontres des curés, le partage sur les différentes pauvretés du milieu, afin de favoriser une lecture d'Église de la réalité socio-économique du territoire ; la recension des situations de malaise ; de nouveaux styles de relations avec le territoire.</p> <p>3D.3.1.2. Évaluer attentivement dans les PEPS provinciaux les différentes formes de la dimension sociale de la charité dans les paroisses pour voir si elles répondent aux exigences réelles du territoire où elles vivent et œuvrent.</p>
---	--	---

E. Œuvres et Services sociaux pour jeunes à risque

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3E.1. Promouvoir une attention renouvelée aux nouvelles situations de malaise des jeunes dans le territoire.</p>	<p>3E.1.1. En assurant dans chaque action la <i>qualité éducative et pastorale</i> et sa continuité.</p>	<p>3E.1.1.1. Coordination, au niveau régional et continental, des structures qui s'occupent des œuvres et services sociaux pour jeunes à risque.</p> <p>3E.1.1.2. Accompagnement des responsables provinciaux pour favoriser, autant que possible, un <i>modus operandi</i> [type d'action] commun et homogène entre les différentes œuvres-services sociaux, avec des orientations non</p>

<p>3E.2. Stimuler les Provinces à coordonner les différentes œuvres et les différents services en faveur des jeunes en difficulté, moyennant le POP [POI en italien] et le PEPS provincial.</p> <p>3E.3. Prédisposer et/ou donner une continuité aux parcours de formation au niveau provincial, en lien avec les orientations du « Cadre de Référence ».</p>	<p>3E.1.2. En prenant soin d'une manière spéciale des <i>initiatives en faveur des immigrés, des réfugiés, des minorités ethniques</i> et d'autres formes nouvelles de pauvreté.</p> <p>3E.2.1. En assurant le <i>soutien des Bureaux/Équipes</i> qui s'occupent du travail des œuvres-services sociaux au niveau provincial.</p> <p>3E.3.1 En encourageant une <i>formation pastorale et spécifique</i> propre à redécouvrir la « valeur » éducative et pastorale de ce domaine salésien.</p>	<p>seulement éducatives et pastorales mais également administratives et économiques.</p> <p>3E.1.2.1. Promouvoir la coordination et la relation avec les organismes civils, même internationaux, dans le travail sur la marginalisation et sur le malaise de la jeunesse.</p> <p>3E.1.2.2. Soutenir la réalisation, au niveau national, d'études et recherches sur les besoins pour aider à en découvrir les causes, pour préparer les plans d'intervention, et pour stimuler les œuvres-services sociaux des Provinces.</p> <p>3E.2.1.1. Accompagner le groupe opérationnel stable de coordination à l'intérieur de la Province (par ex. le Bureau des Projets), en prêtant attention à la phase de programmation et d'évaluation des projets.</p> <p>3E.2.1.2. Recueillir, classer et lire les données de nos œuvres-services sociaux au niveau mondial, pour permettre : une réflexion globale au service de chaque Province, une sensibilisation de l'opinion publique avec la production d'outils pour la diffusion de nos œuvres-services, à travers la mise à jour des sites Web.</p> <p>3E.2.1.3. Le Conseil Provincial prendra soin de la continuité de chaque projet à l'intérieur du POP et du PEPS provincial.</p> <p>3E.2.1.4. Prendre soin des échanges et évaluer les expériences au cours des rencontres nationales/régionale en vue de mettre en place des structures, services et/ou des interventions d'urgence ; veiller à une coordination avec les services ecclésiaux, aux projets de protection des droits ; au volontariat.</p> <p>3E.3.1.1. En collaboration avec le Dicastère pour la Formation, encourager les maisons de formation initiale à une prise de conscience des nouvelles formes de pauvreté et de marginalisation actuelles, spécialement dans les zones urbaines, en vue de préparer correctement les SDB à y travailler.</p> <p>3E.3.1.2. Promouvoir la formation des agents pastoraux et du personnel, professionnel rémunéré ou volontaire, engagés dans les services sociaux de nos œuvres salésiennes.</p>
---	--	--

F. Volontariat missionnaire

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
3F.1. Favoriser le développement du Volontariat avec une claire identité salésienne à l'intérieur du PEPS provincial et local.	3F.1.1. En suivant de près les Provinces qui sont en phase d' <i>organisation systématique</i> de l'expérience du Volontariat.	3F.1.1.1. Réviser, en collaboration avec le Dicastère des Missions, le document « Le Volontariat dans la Mission Salésienne », à la lumière du « Cadre de Référence ».
3F.2. Accompagner les expériences déjà existantes de Volontariat.	3F.2.1. En encourageant les <i>cheminements déjà existants</i> dans le monde du Volontariat, en favorisant un travail en réseau interprovincial et entre les Régions.	3F.2.1.1. En partageant les « bonnes pratiques » et les contacts entre les Délégués Provinciaux de la Pastorale des Jeunes et les Délégués Provinciaux pour l'Animation Missionnaire.
3F.3. S'assurer que dans les Provinces, existe une attention spéciale à la formation des Volontaires durant toute la période de leur expérience..	3F.3.1. En vérifiant que l'expérience du Volontariat ne se limite pas seulement à l'exécution d'un travail, mais qu'elle soit <i>intégralement une expérience évangélique et inspirée du charisme</i> .	3F.3.1.1. Au niveau régional, faire une évaluation attentive des processus existants de formation des Volontaires dans les différentes Provinces.
3F.4. Étudier les convergences possibles entre le Volontariat missionnaire et l'animation vocationnelle .	3F.4.1. En examinant les <i>difficultés et opportunités</i> existantes entre Volontariat et animation vocationnelle dans les différents parcours provinciaux.	3F.4.1.1. Dans les rencontres annuelles des Délégués, que l'on procède à une confrontation sur la convergence entre Volontariat et animation vocationnelle.

G. Mouvement Salésien des Jeunes (MSJ)

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
3G.1. Promouvoir et accompagner la présence du Mouvement Salésien des Jeunes (MSJ) dans chaque Province,	3G.1.1. En suivant les Provinces pour <i>consolider le MSJ là où il en est à ses débuts ou encore à créer</i> .	3G.1.1.1. Participer aux propositions et aux processus du MSJ dans les Régions ou les Provinces. 3G.1.1.2. Promouvoir la réflexion sur le MSJ selon le « Cadre de

<p>tout en renforçant le <i>Networking</i> des processus organisationnels et d'animation à tous les niveaux.</p> <p>3G.2. Renforcer la formation pour atteindre les objectifs du MSJ en consolidant l'identité des jeunes dans son intégralité.</p>	<p>3G.1.2. En favorisant les pratiques de <i>travail en réseau</i> entre les Provinces et les pays.</p> <p>3G.1.3. En accompagnant la <i>coordination du MSJ au niveau régional et national</i>.</p> <p>3G.1.4. En donnant une plus grande <i>visibilité</i>.</p> <p>3G.1.5. En documentant <i>l'histoire</i> et le développement du MSJ.</p> <p>3G.2.1. En encourageant un <i>parcours de formation</i> capable de faire dialoguer le charisme salésien avec des réalités géographiques et culturelles différentes.</p>	<p>Référence » pour une compréhension plus claire de son identité et de sa fonction.</p> <p>3G.1.2.1. Partager et diffuser les matériels et ressources des différentes expériences du MSJ sur les cheminements et processus et sur la Spiritualité Salésienne des Jeunes.</p> <p>3G.1.2.2. Faciliter les programmes d'échanges entre les Provinces et les pays voisins.</p> <p>3G.1.2.3. Participer à des événements internationaux qui renforcent l'identité et l'expérience du MSJ.</p> <p>3G.1.2.4. Partage entre Délégués et animateurs pour une plus grande interaction et un plus grand contact à travers les portails Web.</p> <p>3G.1.3.1. Coordonner l'Assemblée Générale Annuelle Européenne du MSJ.</p> <p>3G.1.3.2. Accompagner les différentes rencontres continentales ou nationales.</p> <p>3G.1.4.1. Promouvoir le logo, les systèmes de communication et d'organisation, les sites Web et autres plates-formes.</p> <p>3G.1.4.2. Participer avec d'autres groupes ou Mouvements de la Famille Salésienne ou d'inspiration salésienne, et avec d'autres plates-formes s'adressant aux jeunes, tel le Conseil Pontifical pour les Laïcs.</p> <p>3G.1.5.1. Se documenter sur l'origine, l'histoire et le développement du MSJ.</p> <p>3G.1.5.2. Publier un Directoire et recueillir les données sur le MSJ au niveau mondial.</p> <p>3G.1.5.3. Présenter d'une manière créative le MSJ, son identité et sa présence : documentaire, films et autres.</p> <p>3G.2.1.1. Réfléchir dans des rencontres régionales et des rencontres d'équipes provinciales de Pastorale des Jeunes sur les processus de formation au sein du MSJ.</p>
--	--	--

	3G.2.2. En proposant des expériences de formation de délégués, d'animateurs, de jeunes leaders et de jeunes <i>capables de guider</i> .	3G.2.2.1. Établir un programme de formation pour les animateurs, les jeunes et les leaders au niveau provincial, interprovincial ou international, en collaboration avec les centres d'animation.
--	---	---

CONSEILLER POUR LA COMMUNICATION SOCIALE

SECTION 1: ANIMATION

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Accompagner et soutenir les Provinciaux dans la tâche de la communication sociale (CS) qui leur est confiée par les Règlements généraux (R 31) et en accord avec le Système Salésien de Communication Sociale (SSCS).</p> <p>1.2. Renforcer chez les Salésiens la prise de conscience de l'importance d'être de bons communicateurs parce que bons éducateurs et évangélistes (CG 27, 62).</p>	<p>1.1.1. En augmentant la <i>qualité des rencontres</i> avec les Provinciaux et leurs Délégués pour la CS en vue d'une plus grande efficacité.</p> <p>1.2.1. En dépassant une vision individualiste et centrée sur l'utilisation de moyens à employer, pour arriver à une <i>vision qui ait comme centre les personnes qui communiquent</i> avec authenticité, comme membres d'une communauté et comme témoins de la radicalité évangélique pour les jeunes (CG27).</p>	<p>1.1.1.1. Promouvoir, avec la Consultation Mondiale et les Délégués Provinciaux pour la CS la mise à jour du SSCS des points considérés nécessaires en relation avec le CG 27, le Vade-mecum du Conseil Général et l'évaluation du dernier sexennat.</p> <p>En coordination avec les Conseillers de Secteur et les Conseillers Régionaux :</p> <p>1.1.1.2. Rencontrer les Provinciaux des Régions et les Conseillers des Secteurs pour la Pastorale des Jeunes, les Missions et le Régional correspondant.</p> <p>1.1.1.3. Rencontrer les Délégué(e)s Provinciaux pour la CS au niveau continental, régional ou au niveau de la Conférence, selon les besoins, selon les critères du SSCS, et en prévoyant des temps de partage avec les Délégués des autres Secteurs quand c'est possible.</p> <p>En appui prioritaire au Secteur pour la Formation (CG27, 25):</p> <p>1.2.1.1. Stimuler l'insertion et la mise à jour du programme de formation initiale et permanente pour la CS dans les différentes étapes.</p> <p>1.2.1.2. Promouvoir les Journées annuelles de la Communication Sociale pour les confrères en formation, les formateurs et collaborateurs de la CS et d'autres membres de la FS (CG27, 19).</p> <p>1.2.1.3. Stimuler la création ou la compilation de matériels adaptés pour la formation à la CS.</p> <p>1.2.1.4. Insister pour que, dans chaque Province, il y ait des confrères spécialisés en CS (CG27, 75.4).</p> <p>1.2.1.5. Promouvoir la participation des SDB comme témoins de l'Évangile, éducateurs et communicateurs dans les différents médias : TV, radio, presse, Web, revues, blogs, réseaux sociaux.</p>

SECTION 2: INFORMATION

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>2.1. Garantir une information correcte, complète et à jour qui exprime clairement la mission salésienne, son actualité et son importance dans l'Église et dans la société.</p>	<p>2.1.1. En accompagnant le Recteur Majeur dans ses <i>communications à l'intérieur et à l'extérieur de la Congrégation et de la Famille Salésienne</i>.</p> <p>2.1.2. En assurant <i>identité, ouverture et professionnalisme</i> de l'information, en cohérence avec les critères de la communication salésienne indiqués dans le SSCS.</p> <p>2.1.3. En accompagnant et en favorisant</p>	<p>2.1.1.1. Coordonner la visibilité de la figure et des messages du Recteur Majeur dans les médias en accord avec le contenu à offrir et l'objectif à atteindre.</p> <p>2.1.1.2. Assurer la synergie entre porte-parole, Secteur de la CS et Bureau de Presse.</p> <p>2.1.2.1. Coordonner la mise à jour et l'actualisation des manuels de procédure pour le personnel de chaque section du Secteur.</p> <p>2.1.2.2. Coordonner le renouvellement et l'actualisation des manuels de rédaction pour les nouvelles, selon les critères du journalisme et de l'information imprimée et numérique.</p> <p>2.1.2.3. Coordonner la mise à jour et le réajustement technique, graphique et esthétique des sites de SDB.org, ANS et BS, en tenant compte du multiculturalisme et des différentes langues de la Congrégation.</p> <p>2.1.2.4. Stimuler et accompagner le passage graduel et nécessaire d'une mentalité et d'une communication sur papier à celles numériques.</p> <p>2.1.2.5. Promouvoir la gestion et l'usage des médias sociaux et des vidéos pour une information mise à jour et à diffuser au bon moment sur le réseau.</p> <p>2.1.2.6. Assurer, en coordination avec le Vicaire du Recteur Majeur, une composition suffisante de personnel qualifié, Salésiens et laïcs, de manière à garantir le bon déroulement du travail ordinaire et extraordinaire du Secteur.</p> <p>2.1.2.7. Renforcer l'équipe éditoriale, la participation et la distribution de la Revue annuelle « Salésiens ».</p> <p>2.1.2.8. Stimuler et promouvoir la traduction des informations en plusieurs langues afin que parviennent le charisme, l'enseignement et la vie quotidienne de la Congrégation, de sorte que ces informations soient désirées et reçues avec joie et intérêt par les Provinces.</p> <p>2.1.1.9. Continuer l'étroite collaboration entre les Secteurs pour la CS et pour les Missions.</p> <p>2.1.3.1. Assurer la couverture complète et l'implication de ANS-Bureau de</p>

	<p>prioritairement l'information sur l'engagement de la Congrégation <i>pour les jeunes les plus pauvres, pour le « Projet Europe », le Bicentenaire et la « Missio ad Gentes »</i> (CG27, pp. 128, 130).</p>	<p>Presse, BS, SDB.org, pour que les informations arrivent à la Congrégation, à la Famille Salésienne, dans l'Église et dans la société, à travers nos médias et les autres médias.</p> <p>2.1.3.2. Impliquer les Délégués Provinciaux et les Directeurs des différentes éditions du BS, des revues et autres médias salésiens en assurant la couverture de ces priorités.</p> <p>2.1.3.3. Saisir l'occasion du Bicentenaire pour stimuler les Provinces à se rendre visibles dans l'Église et dans la société à travers l'image institutionnelle du blason et du logo de la Congrégation.</p> <p>2.1.3.4. Renforcer, en lien avec le Conseiller pour les Missions, le rapport et la collaboration entre les Secteurs et entre les Délégués Provinciaux des deux Secteurs.</p>
--	---	--

SECTION 3: PRODUCTION ET ENTREPRISES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3.1. Renforcer, entre les Directeurs et les Responsables des Médias, des Centres et des Structures de production, une unité toujours plus grande en faveur de la promotion de la culture chrétienne et salésienne.</p>	<p>3.1.1. En promouvant et en augmentant la <i>visibilité de l'unité, des synergies et des collaborations</i> de nos entreprises et de nos œuvres de production.</p>	<p>En coordination avec l'Économe Général et les Conseillers Régionaux :</p> <p>3.1.1.1. Accompagner les responsables des entreprises de communication des différentes Régions ou des différents continents, par des rencontres ou d'autres moyens, pour trouver des points et des espaces d'unité et de collaboration : maisons d'édition, radio, typographies-imprimeries, Bulletin Salésien, revues, sites Web, multimédia, producteurs de vidéos, musique, théâtre, etc.</p> <p>3.1.1.2. Promouvoir l'application des critères de qualité et de mises à jour des processus et des produits de nos entreprises.</p> <p>3.1.1.3. Stimuler la collaboration et un processus d'unité de certaines structures et de certains produits autour d'une marque et d'un logo communs et visibles : Salésiens Don Bosco.</p> <p>3.1.1.4. Promouvoir la réflexion au sein de la Consulte Mondiale sur la nouvelle évangélisation, la nouvelle éducation, les nouvelles technologies et les nouvelles cultures dans la perspective de la CS.</p>

SECTION 4: BIENS ARTISTIQUES ET CULTURELS

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>4.1. Commencer de manière coordonnée à prendre soin et à promouvoir les biens artistiques et culturels salésiens comme richesse et patrimoine de la Congrégation en faveur de la mission.</p>	<p>4.1.1. Passer d'une conception des biens artistiques et culturels seulement matérielle et comme un droit réservé à une <i>pratique de conservation, de partage, de diffusion</i> et d'éducation également numérique en faveur des jeunes et des couches populaires.</p>	<p>En coordination avec l'Économe Général et le Secrétariat Général :</p> <p>4.1.1.1. Promouvoir la création d'un catalogue du patrimoine artistique et culturel de la Congrégation dans chaque Province : peinture, sculpture, architecture, mosaïques, musique, documents photographiques et vidéos historiques, œuvres littéraires, théâtrales, cinématographiques en forme matérielle et numérique...</p> <p>4.1.1.2. Promouvoir la conversion, la conservation et la classification de documents et images anciens en forme numérique.</p> <p>4.1.1.3. Stimuler le soin, la conservation et la classification de documents et images déjà réalisés en forme numérique.</p> <p>4.1.1.3. Stimuler le développement des qualités artistiques des confrères les plus doués comme modalité actuelle et valable pour l'éducation et l'évangélisation des jeunes et des couches populaires.</p>

CONSEILLER POUR LES MISSIONS

SECTION 1: VOCATION MISSIONNAIRE *AD GENTES*

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Promouvoir les vocations missionnaires salésiennes <i>ad gentes, ad exteros, ad vitam</i>.</p> <p>1.2. En synergie avec le Secteur pour la Formation, assurer la formation missionnaire salésienne à ses différents niveaux et modalités.</p>	<p>1.1.1. En passant d'une vision introvertie qui veut garder pour soi « les meilleurs », à une <i>générosité missionnaire</i> ouverte à la mission <i>ad gentes</i> de la Congrégation.</p> <p>1.2.1. En passant de la considération de la formation missionnaire comme étant réservée à une élite, à une conception et une organisation de cette formation comme un <i>élément fondamental de la formation de chaque Salésien</i>.</p>	<p>1.1.1.1. Veiller à ce que, dans les Provinces, l'accompagnement et le discernement des Salésiens candidats missionnaires <i>ad gentes, ad exteros, ad vitam</i> soient effectués selon les orientations de la Congrégation.</p> <p>1.1.1.2. Suivre de près ceux qui se mettent à la disposition du Recteur Majeur pour les missions <i>ad gentes</i>, en leur octroyant une préparation adéquate avant la remise du crucifix missionnaire.</p> <p>1.1.1.3. Collaborer avec le Recteur Majeur, en dialogue avec le Conseil Général et les Provinciaux respectifs, au choix des destinations des nouveaux missionnaires.</p> <p>1.2.1.1. Promouvoir l'application du document « Formation Missionnaire des Salésiens de Don Bosco » à chaque étape de la formation.</p> <p>1.2.1.2. Organiser, en synergie avec les autres Secteurs, particulièrement celui de la Pastorale des Jeunes, des rencontres continentales et mondiales qui aient comme objectif l'approfondissement et l'application de l'étude sur la première annonce de Jésus-Christ.</p> <p>1.2.1.3. Promouvoir, en collaboration avec le Conseiller pour la Formation, la qualification des confrères en missiologie, anthropologie ou en dialogue interreligieux ; et coordonner une plus grande synergie et une plus grande réflexion entre eux et d'autres experts du domaine missionnaire.</p> <p>1.2.1.4. Coordonner, accompagner et promouvoir les différents cours de formation missionnaire au niveau congrégationnel, régional et interprovincial pour aider chaque Salésien dans son être disciple missionnaire.</p>

SECTION 2: ANIMATION MISSIONNAIRE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>2. Aider à qualifier l'animation missionnaire dans chaque Province.</p>	<p>2.1.1. En passant d'une nomination formelle <i>du Délégué Provincial pour l'animation missionnaire</i> (DIAM), à l'exercice effectif de son ministère selon les orientations de la Congrégation.</p>	<p>2.1.1.1. Créer et ou relancer, voir et accompagner à travers un contact personnel, le Délégué Provincial à l'animation missionnaire. 2.1.1.2. Animer, dans la Congrégation, la prière pour les Missions et pour les vocations missionnaires, en se servant des intentions missionnaires mensuelles de prière préparées par le Secteur et en impliquant spécialement les confrères âgés et malades. 2.1.1.3. Visiter les Provinces, en donnant la priorité à celles qui sont le plus défavorisées en matière d'animation missionnaire, qui sont plus riches en candidats missionnaires ad gentes et avec de nouvelles frontières, en rencontrant et en interagissant toujours dans chacune d'elles avec les DIAM respectifs. 2.1.1.4. Accompagner de près les Vicariats Apostoliques, les Préfectures, les Prélatures, les Délégations Missionnaires Provinciales et d'autres territoires missionnaires confiés à la Congrégation, en impliquant les confrères des Provinces respectives à travers le ministère des DIAM.</p>
<p>2.2. Créer et développer une culture missionnaire dans toute la Congrégation, en synergie avec les Secteurs de la Pastorale des Jeunes et de la Communication Sociale.</p>	<p>2.2.1. En passant d'une vie marquée par l'embourgeoisement et le manque d'audace à une <i>communauté missionnaire et prophétique</i> (CG27, 2, 74.1) qui soit en état permanent de mission.</p>	<p>2.2.1.1. Organiser et lancer chaque année la Journée Missionnaire Salésienne (JMS) à partir de la perspective de la première annonce. 2.2.1.2. Contribuer à une meilleure qualité de la circulation de l'information missionnaire à tous les niveaux. 2.2.1.3. Éditer chaque mois, et en assurer la diffusion, le Bulletin d'animation missionnaire « <i>Cagliero 11</i> ». 2.2.1.4. Collaborer avec le Secteur de la Pastorale des Jeunes à la promotion et à l'accompagnement des Groupes Missionnaires et du Volontariat Salésien des jeunes. 2.2.1.5. Soigner la synergie avec la Famille Salésienne, et en particulier avec le Secteur des Missions des FMA, surtout au sujet des Journées d'étude. 2.2.1.6. Contribuer, en collaboration avec le Postulateur, à la divulgation des principales figures missionnaires de la sainteté salésienne. 2.2.1.7. Contribuer à la divulgation des recherches sur les Missions Salésiennes faites par l'Institut Historique Salésien (ISS), par l'Association</p>

des Chercheurs/Sympathisants [Cultori] de l'Histoire Salésienne (ACSSA), et par l'UPS.
 2.2.1.8. Animer le soin à apporter aux musées missionnaires salésiens, leur promotion et leur synergie.

SECTION 3: SOLIDARITÉ MISSIONNAIRE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3.1. Promouvoir une mentalité ecclésiale salésienne de solidarité et de synergie qui soit constamment ouverte aux nouvelles frontières.</p> <p>3.2. Contribuer, en synergie avec le Secteur de l'Économie, au réveil et à la coordination de la solidarité envers les régions les plus défavorisées.</p>	<p>3.1.1. En passant d'une pastorale d'entretien [pastorale habituelle] à une <i>pastorale missionnaire vers les nouvelles frontières et les périphéries</i>.</p> <p>3.2.1. En passant de l'enfermement dans ses propres projets et structures à une <i>globalisation salésienne de la solidarité</i>.</p>	<p>3.1.1.1. Contribuer, en collaboration avec le Conseil Général, au choix par le Recteur Majeur des nouvelles frontières missionnaires, soit pour la première annonce de Jésus-Christ, soit vers de nouveaux aréopages, soit dans la perspective de la nouvelle évangélisation.</p> <p>3.1.1.2. Promouvoir les projets missionnaires de la Congrégation, en particulier le « Projet Europe ».</p> <p>3.2.1.1. Étudier, avec la Commission nommée par le Recteur Majeur, la proposition pour la distribution des fonds pour les Missions.</p> <p>3.2.1.2. Accompagner, avec l'Économe Général, la création et le développement des Bureaux pour le Développement et la Planification (PDO), en programmant une formation spécifique pour les Salésiens et les laïcs directement impliqués.</p> <p>3.2.1.3. Coordonner le fonctionnement des Procures au niveau de la Congrégation (cf. R 24.1) en convoquant chaque année leurs Directeurs.</p> <p>3.2.1.4. Animer et orienter la création et le fonctionnement des Procures Missionnaires Provinciales.</p> <p>3.2.1.5. Représenter le Conseil Général à Don Bosco Network (DBN).</p>

ÉCONOME GÉNÉRAL

SECTION 1: TÉMOIGNAGE INSTITUTIONNEL DE PAUVRETÉ ÉVANGÉLIQUE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Continuer à former à une vision de l'Économie et de la Gestion des ressources afférentes à la mission, et former au souci de la transparence comme témoignage de pauvreté et de légalité.</p> <p>1.2. Mettre à jour la gestion provinciale pour la faire correspondre aux exigences de la pauvreté religieuse et au service de la mission salésienne..</p>	<p>1.1.1. En permettant le changement de mentalité à travers la <i>formation permanente des Économés Provinciaux</i>.</p> <p>1.2.1. En élaborant une <i>publication à jour du chapitre 11 des « Éléments juridiques et pratique administrative » concernant l'administration</i> de la Congrégation.</p>	<p>1.1.1.1. Aider les Provinces et les Vice-provinces à mettre en place une administration transparente et claire.</p> <p>1.1.1.2. Élaborer la programmation avec la Commission Économique pour obtenir plus de transparence dans la gestion, de coordination et de contrôle réciproque entre Direction Générale et Provinces.</p> <p>1.1.1.3. Approfondir l'étude des documents de la Congrégation sur la pauvreté évangélique, étudier les documents du Magistère de l'Église, spécialement les documents IOR et ceux du Conseil Pontifical « Justice et Paix ».</p> <p>1.2.1.1. Publier les normes et les règlements de l'Église et de la Congrégation sur l'administration.</p> <p>1.2.1.2. Assurer que les pratiques administratives soient conformes au CIC, aux Constitutions et Règlements Salésiens.</p> <p>1.2.1.3. Permettre une formation spécifique pour économistes/laïcs à tous les niveaux.</p> <p>1.2.1.4. Assurer la coordination et le contrôle des administrations provinciales.</p>

SECTION 2: UTILISATION SOLIDAIRE DES RESSOURCES EN FAVEUR DES PAUVRES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>2.1. Former au travail et à la tempérance avec un engagement qui reconnaît l'importance de travailler en coresponsabilité (CG27, 13).</p> <p>2.2. Évaluer les outils institutionnels en faveur de la solidarité avec les pauvres.</p> <p>2.3. Favoriser la solidarité avec les besoins de l'ensemble de la Congrégation (C 76).</p> <p>2.4. Favoriser le développement soutenable des Provinces et la pratique d'une solidarité efficace avec les communautés salésiennes qui se trouvent dans le besoin (CG27, 75.2).</p>	<p>2.1.1. En promouvant une réflexion partagée sur des objectifs, des priorités, des processus des œuvres salésiennes en vue de l'élaboration des <i>budgets prévisionnels et des bilans aux niveaux local et provincial</i>.</p> <p>2.2.1. En favorisant la <i>coordination entre les Procures Missionnaires</i> pour la récolte des fonds, le soutien des projets...</p> <p>2.3.1. En partageant la <i>situation de la Maison Générale</i> avec ses besoins dans le domaine de la formation initiale et continue des confrères (R 197), en coopération avec le Secteur pour la Formation.</p> <p>2.4.1 En examinant la situation des <i>Provinces et Vice-provinces en difficulté économique</i> et en suggérant les interventions nécessaires (CG 27, 90.g).</p>	<p>2.1.1.1. Mettre à jour la « récolte des données » de l'Économat Général et former son personnel pour analyser et suivre les données selon les critères des Chapitres Généraux 26 et 27.</p> <p>2.2.1.1. Partager les connaissances sur le potentiel de chaque Procure (échange mutuel d'informations) et créer plus de transparence sur les projets à soutenir, avec le Secteur pour les Missions. 2.2.1.2. Établir une coopération plus efficace entre les différents organismes au service du développement des projets.</p> <p>2.3.1.1. Proposer annuellement une contribution concrète de chaque Province selon ses possibilités en faveur de la solidarité mondiale (CG27, 90.f).</p> <p>2.4.1.1. Organiser un accompagnement professionnel externe pour un temps limité. 2.4.1.2. Créer et stabiliser les PDO avec le Secteur pour les Missions.</p>

SECTION 3: GESTION RESPONSABLE ET TRANSPARENTE DES RESSOURCES

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
3.1. Activer des procédés qui garantissent la transparence et le professionnalisme dans la gestion des biens et des œuvres (CG27, 75.6).	3.1.1. En évaluant annuellement les <i>budgets prévisionnels et les bilans des Provinces</i> et en accompagnant celles qui sont faibles.	3.1.1.1. Superviser les bilans des Provinces avec la Commission Économique. 3.1.1.2. Suggérer aux Provinces des actions d'amélioration selon des critères de pauvreté, de fonctionnalité et de transparence. 3.1.1.3. Présenter un rapport annuel au Conseil Général sur l'état économique et financier des Provinces et Vice-provinces.
3.2. Réviser la situation économique de la Direction Générale (CG27. 90, d. e).	3.2.1. En révisant le <i>budget prévisionnel et le bilan annuel de la Direction Générale</i> , en portant attention aux besoins et aux coûts de l'entretien ordinaire et extraordinaire.	3.2.1.1. Avec la Commission Économique, établir des critères pour améliorer la transparence des ressources et de l'utilisation du patrimoine de la Direction Générale. 3.2.1.2. Informer les Provinces et les Vice-provinces de la nécessité de ressources pour la Direction Générale. 3.2.1.3. Suggérer des actions d'amélioration de la gestion de la Direction Générale selon des critères de pauvreté, de fonctionnalité, de transparence. 3.2.1.4. Procéder à la révision des bâtiments de la Direction Générale afin qu'ils soient un signe clair et crédible de radicalité évangélique (CG27, 74.7).
3.3. Étudier les formes de la possibilité de soutenir l'Université Pontificale Salésienne et de la Vice-province UPS .	3.3.1. En examinant le <i>fonctionnement économique</i> , en améliorant la coordination entre les Secteurs et en favorisant la coopération entre la Vice-province et l'UPS.	3.3.1.1. Agir en coopération avec le Vicaire du Recteur Majeur et le Conseiller pour la Formation. 3.3.1.2. Favoriser des rencontres de réflexion dans le domaine de l'Économie avec une supervision externe entre les secteurs PAS.
3.4. Soutenir le développement du projet « Lieux Salésiens » au-delà du Bicentenaire.	3.4.1. Développer les Lieux Salésiens <i>en les soutenant</i> afin de pouvoir accueillir toute la Famille Salésienne.	3.4.1.1. Vérifier annuellement les conventions en vigueur avec l'ICP pour les Lieux Salésiens importants: Valdocco, Maison-Mère et Colle Don Bosco.

SECTION 4: PROJETS SPÉCIFIQUES DU SEXENNAT

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
4.1. Aider les Provinces à gérer leurs fonds selon les indications des CG26 e CG 27.	4.1.1. En élaborant des lignes de conduite relatives au <i>traitement de la dette et des investissements</i> .	4.1.1.1. Créer, avec un groupe d'économistes et d'experts externes, un document pour la formation continue des Économistes Provinciaux.
4.2. Mettre à jour la documentation patrimoniale de la Congrégation.	4.2.1. En favorisant, au niveau provincial, l'information et la formation sur la <i>valeur de la documentation patrimoniale</i> .	4.2.1.1. Recueillir les documents patrimoniaux soit des Provinces, soit des Centres liés à la Direction Générale et au Recteur Majeur, comme les Lieux Salésiens. 4.2.1.2. Contrôler, durant les visites aux Provinces, la situation des archives de l'Économat Provincial.
4.3. Renforcer la convergence entre Salésiens et laïcs pour réaliser l'unique Projet Salésien (CG27, 15).	4.3.1. En aidant à la concrétisation du projet et du programme de <i>mission partagée entre SDB et laïcs</i> (RM, discours final CG27).	4.3.1.1. Élaborer des programmes de formation pour les Économistes Provinciaux et les aider à former, accompagner et guider les responsables locaux. 4.3.1.2. Réaliser une synergie entre Salésiens et laïcs moyennant un climat de confiance et l'esprit de famille, dans le respect des rôles. 4.3.1.3. Évaluer la situation actuelle de l'implication des laïcs avec les Économistes Provinciaux. 4.3.1.4. Concrétiser des projets/situations comme « bonne pratique » de la relation avec les laïcs et les vérifier dans les rencontres régionales.

SECRÉTARIAT POUR LA FAMILLE SALÉSIENNE

SECTION 1: HÉRITAGE SPIRITUEL ET PASTORALE DE DON BOSCO

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1.1. Approfondir l'expérience spirituelle et pastorale de Don Bosco, sa vie, sa pédagogie et sa mission.</p>	<p>1.1.1. En présentant et en étudiant les <i>documents élaborés à l'occasion du Bicentenaire</i> de la naissance de Don Bosco.</p> <p>1.1.2. En valorisant les propositions d'approfondissement de la <i>salésianité</i> présentées par les divers Centres de formation.</p> <p>1.1.3. En assumant les défis pastoraux de l'Exhortation Apostolique <i>Evangelii Gaudium</i>.</p>	<p>1.1.1.1. Faire connaître les différentes publications.</p> <p>1.1.1.2. Participer aux initiatives communes organisées.</p> <p>1.1.1.3. Valoriser les propositions de formation sur les Lieux Salésiens.</p> <p>1.1.2.1. Faire connaître les propositions de formation des divers Centres de Spiritualité et y favoriser la participation.</p> <p>1.1.3.1. Favoriser, dans la Famille Salésienne, expériences ou projets pastoraux en commun en faveur des jeunes les plus pauvres.</p>

SECTION 2: SENS D'APPARTENANCE À LA FAMILLE SALÉSIENNE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>2.1. Promouvoir dans tous les Groupes le sens d'appartenance à la Famille Salésienne comme « vaste mouvement de personnes qui travaillent, de diverses manières, au salut de la jeunesse » (C 5).</p>	<p>2.1.1. En assumant la <i>Charte de l'Identité Charismatique</i> comme document de base.</p>	<p>2.1.1.1. Approfondir ensemble et dans les différents groupes de la Famille Salésienne la Charte de l'Identité Charismatique.</p> <p>2.1.1.2. Favoriser la connaissance et l'appartenance à la Famille Salésienne parmi les nombreux collaborateurs laïcs et les Amis de Don Bosco.</p> <p>2.1.1.3. Créer des relations et des synergies avec le Mouvement Salésien des Jeunes en présentant la Famille Salésienne comme débouché vocationnel pour</p>

	<p>2.1.2. En partageant des <i>aspects communs de la spiritualité et de la spécificité de chaque Groupe</i>.</p> <p>2.1.3. En apprenant à <i>penser ensemble, projeter ensemble, travailler ensemble</i>, en réponse aux défis du territoire et en valorisant les ressources de la Famille Salésienne.</p>	<p>qui a grandi dans la spiritualité salésienne de jeunes.</p> <p>2.1.2.1. Prévoir une nouvelle édition du volume qui contient l'histoire, l'identité, la mission et l'expérience des différents Groupes de la Famille Salésienne.</p> <p>2.1.2.2. Organiser annuellement la Consultation Mondiale et les Journées de Spiritualité de la Famille Salésienne.</p> <p>2.1.2.3. Accueillir l'Étrenne du Recteur Majeur comme outil de communion charismatique, d'appropriation de l'identité, d'inspiration et de vision commune.</p> <p>2.1.3.1. Faire connaître les expériences positives où les Groupes de la Famille Salésienne travaillent ensemble.</p> <p>2.1.3.2. Déterminer les domaines et les initiatives communs pour une intervention éducative et apostolique significative.</p> <p>2.1.3.3. Partager des expériences de pastorale familiale.</p> <p>2.1.3.4. Valoriser les orientations déjà partagées, comme l'animation du MSJ, la promotion du Volontariat civil et missionnaire, la promotion des vocations sacerdotales, religieuses, laïques.</p> <p>2.1.3.5. Réfléchir sur le « vaste mouvement », suscité par Don Bosco, qui est le Mouvement Salésien.</p>
--	--	---

SECTION 3: SAINTETÉ DANS LA FAMILLE SALÉSIENNE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>3.1. Valoriser dans la Famille Salésienne le patrimoine de sainteté surgi du charisme de Don Bosco.</p>	<p>3.1.1. En diffusant la <i>connaissance, l'imitation et la dévotion</i> envers les membres saints et candidats à la sainteté de la Famille Salésienne.</p>	<p>3.1.1.1. Présenter à la Consultation Mondiale, aux Journées de Spiritualité et dans chaque Groupe de la Famille Salésienne les témoignages de sainteté.</p> <p>3.1.1.2. Connaître et diffuser les biographies des saints, des bienheureux, des vénérables et des serviteurs de Dieu, et faire connaître en particulier les figures de sainteté juvénile.</p> <p>3.1.1.3. Présenter, au cours des différentes rencontres, la spécificité et la significativité des différentes expressions de la sainteté vécue dans la Famille Salésienne.</p>

SECTION 4: ANIMATION DE LA FAMILLE SALÉSIENNE PAR LES SDB

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>4.1. Former et animer les confrères au sens d'appartenance à la Famille Salésienne.</p> <p>4.2. Qualifier, aux niveaux provincial et local, l'animation de la Famille Salésienne et l'accompagnement des Groupes directement confiés aux Salésiens.</p>	<p>4.1.1. En veillant, <i>dans la formation initiale et permanente, à une bonne compréhension</i> de l'importance charismatique de la Famille Salésienne.</p> <p>4.2.1. En assurant la <i>qualité et la continuité des personnes chargées</i> des différents Groupes.</p>	<p>4.1.1.1. Présenter la Charte de l'Identité Charismatique de la Famille Salésienne.</p> <p>4.1.1.2. Partager des expériences de spiritualité et de formation avec les Groupes de la Famille Salésienne du territoire.</p> <p>4.1.1.3. Présenter, dans les maisons de formation, la réalité de la Famille Salésienne et favoriser des expériences pastorales communes.</p> <p>4.2.1.1. Organiser des parcours de formation pour les Délégués, les Assistants et les animateurs Provinciaux de la Famille Salésienne.</p> <p>4.2.1.2. Proposer des matériels/documents sur l'identité, le rôle et la mission des Délégués, des Assistants et des animateurs Spirituels de la Famille Salésienne.</p> <p>4.2.1.3. Renforcer la constitution et la consolidation des Consultes nationales, provinciales et locales de la Famille Salésienne.</p> <p>4.2.1.4. Aider au rajeunissement des membres de l'Association des Salésiens Coopérateurs et des Anciens et Anciennes Élèves de Don Bosco.</p>

Troisième Partie

ARTICULATION DU PROJET

POUR LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

1. Afrique et Madagascar
2. Amérique Cône Sud
3. Asie Est et Océanie
4. Asie Sud
5. Europe Centre et Nord
6. Interamérique
7. Méditerranéenne

1. CONSEILLER POUR LA RÉGION AFRIQUE ET MADAGASCAR

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Animer la consolidation et la revitalisation de la formation dans la Région.</p>	<p>1.1. En renforçant les <i>cheminements des Provinces, de la Conférence Provinciale, des Communautés de formation interprovinciales</i>, avec des interventions en accord avec le Conseiller Général.</p>	<p>1.1.1. Identifier des Salésiens capables et disponibles pour la formation permanente dans la Région, en vue de mettre en route la création du Centre Régional de Formation Permanente. 1.1.2. Vérifier l'élaboration des Plans Provinciaux de qualification, en tenant compte également des besoins de la Région. 1.1.3. Soutenir et accompagner prioritairement la formation des Directeurs. 1.1.4. Stimuler les Provinciaux pour permettre aux confrères de se spécialiser dans leur formation professionnelle et pour accompagner le développement du « Bosco Tech Africa » (BTA). 1.1.5. Aider à appliquer le programme de salésianité indiqué par le Dicastère pour la Formation, avec la participation à trois rencontres de la Commission de Formation de la Région. 1.1.6. Participer au « Curatorium » des trois Scolasticats de Théologie de Lubumbashi, Nairobi et Yaoundé, et des deux communautés de formation spécifique pour Salésiens coadjuteurs de Yaoundé et Sunyani. 1.1.7. Favoriser le profil caractéristique du Salésien coadjuteur dans la Région en renforçant sa formation spécifique. 1.1.8. Encourager la connaissance et l'accompagnement des familles des candidats et de celles des jeunes confrères en particulier.</p>
<p>2. Accompagner, dans l'animation missionnaire et vocationnelle, le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes Commissions ; et accompagner la coordination au sein de la Conférence et de la Région.</p>	<p>2.1. Développer le sens de la <i>dimension missionnaire</i> dans la Région.</p> <p>2.2. Promouvoir une <i>animation vocationnelle</i> en profondeur.</p>	<p>2.1.1. Étudier, appliquer et approfondir dans les différents contextes l'Exhortation Apostolique « Africae Munus ». 2.1.2. Stimuler les Provinces pour qu'elles mettent généreusement à la disposition du Recteur Majeur des Salésiens de la Région pour la « mission ad gentes ».</p> <p>2.2.1. Accompagner l'engagement spécial pour les vocations consacrées salésiennes. 2.2.2. Renforcer les contenus des thèmes de la famille et du mariage, en consolidant chez les jeunes les itinéraires de préparation au sacrement du</p>

		mariage. 2.2.3. Étudier le document synodal sur la famille au niveau régional, provincial et communautaire.
--	--	--

2. CONSEILLER POUR LA RÉGION AMÉRIQUE CÔNE SUD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Soutenir les processus en actes au sujet des défis que la Région a relevés pendant ce sexennat, conformément au CG 27.</p> <p>2. Accompagner le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes instances de coordination au niveau des Conférences, de la Région et des deux Régions d'Amérique.</p>	<p>1.1. <i>En socialisant</i> dans les Provinces <i>les cheminements communs</i> de la Région et <i>en favorisant la participation</i> des confrères et des laïcs aux processus concernant ses défis.</p> <p>2.1. En renforçant les <i>cheminements des Provinces, des Conférences Provinciales, des Communautés de formation</i> interprovinciales et interrégionales, en accord avec des interventions en lien avec le Conseil Général.</p>	<p>1.1.1. Favoriser dans les Provinces, en lien avec le Conseiller pour la Formation, la rédaction du Projet Provincial de Formation au sujet de la formation permanente, avec la participation des communautés et des laïcs.</p> <p>1.1.2. Aider les Provinces à commencer ou à consolider le processus de redécoupage des communautés salésiennes, des œuvres et des présences parmi les jeunes.</p> <p>1.1.3. Soutenir le développement de la culture vocationnelle et le soin des vocations en aidant les Provinces à cultiver l'art de l'accompagnement et à habiliter des Salésiens et des laïcs à devenir des guides spirituels pour les jeunes.</p> <p>2.1.1. Évaluer chaque année, avec le Provincial et son Conseil, la ligne d'arrivée fixée par le CG 27, et l'application de la lettre du Recteur Majeur après la Visite Extraordinaire.</p> <p>2.1.2. Participer chaque année au « Curatorium » des communautés de formation de Lapa, Lorena, Curitiba, Alta Gracia, Córdoba, San Justo et Montevideo, CRESCO, et à l'équipe élargie du Centre de Quito.</p> <p>2.1.3. Évaluer, avec le Conseiller pour la Formation, et renforcer le cheminement des communautés de formation interprovinciales.</p> <p>2.1.4. Présenter chaque année au Conseil Général les situations qui, dans chaque Province, se présentent comme de vrais défis.</p>

3. CONSEILLER POUR LA RÉGION ASIE-EST ET OCÉANIE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Aider à la croissance de la communion et de la collaboration selon « Vision et Mission » de la Région.</p> <p>2. Accompagner le Provincial et son Conseil, les Directeurs et les différentes instances de coordination de la Région et les besoins concrets.</p>	<p>1.1. En assurant, sur le mode de la participation et systématiquement, le cheminement selon les objectifs de « <i>Vision et Mission</i> » régional : l'engagement pour l'inculturation du Système Préventif ; la collaboration dans des projets communs à partir de la formation ; la solidarité régionale dans la formation et dans les cas de catastrophes naturelles ; la volonté d'utiliser l'anglais comme langue commune dans la Région.</p> <p>2.1. En soutenant les <i>circonscriptions et les secteurs défavorisés de la Région avec des interventions ciblées et coordonnées</i> du Conseil Général pour en garantir la continuité.</p>	<p>1.1.1. Tenir à jour la « liste des besoins et des offres » dans la Région, et faciliter l'échange opportun, entre les Provinces, de personnel, de ressources, d'expériences, de fonds.</p> <p>1.1.2. Promouvoir l'étude de la langue anglaise, la qualification des jeunes confrères en Communication Sociale et pour le service de la traduction des textes salésiens dans les langues locales.</p> <p>1.1.3. Assurer la mise à jour des plans de qualification des Salésiens et de la « liste des ressources » dans la Région, pour garantir l'enracinement du charisme et des œuvres typiquement salésiennes, « Valdocco » dans chaque pays.</p> <p>1.1.4. Assurer l'évaluation régulière des projets communs au niveau régional : CS, coordination des secteurs et collaboration interprovinciale.</p> <p>1.1.5. Continuer à proposer généreusement au Recteur Majeur des missionnaires <i>ad gentes</i>.</p> <p>2.1.1. Participer aux rencontres régionales suivantes : Provinciaux, Commission Régionale pour la Formation et pour la Pastorale des Jeunes, « Curatorium » de Parañaque-Manille.</p> <p>2.1.2. Garantir la continuité des processus régionaux, avec un Secrétariat régional approprié et un solide cheminement de préparation pour tous les événements régionaux.</p> <p>2.1.3. Suivre les recommandations de la Visite Extraordinaire avec les Provinciaux et les Conseillers Provinciaux pendant les visites annuelles d'animation dans les Provinces.</p> <p>2.1.4. Préparer et mettre à jour la fiche d'accompagnement pour chaque Province, Délégation ou secteur défavorisé.</p>

4. CONSEILLER POUR LA RÉGION ASIE-SUD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Augmenter l'impact et la visibilité du charisme et des œuvres salésiennes en Asie Sud.</p>	<p>1.1. En passant de réseaux et institutions particuliers à la force de la <i>synergie</i> en se concentrant sur les causes, les points d'arrivée partagés et l'animation efficace.</p>	<p>1.1.1. Renforcer les réseaux et les Commissions régionales avec du personnel, des structures et des outils de travail adaptés, et les former à une animation efficace ; promouvoir la collaboration avec l'Église, la société et les autres religions sur des questions concernant les jeunes.</p> <p>1.1.2. Lancer le Forum Social Salésien pour donner appui et travailler aux causes des droits des jeunes, des pauvres, de la sauvegarde de la Création.</p> <p>1.1.3. Promouvoir un groupe de réflexion et l'Association des écrivains salésiens pour encourager une réflexion continue et des publications régulières sur des thèmes salésiens, religieux et sociaux.</p> <p>1.1.4. Collaborer plus concrètement avec la Famille Salésienne, particulièrement avec les Salésiens Coopérateurs et les Anciens Élèves.</p> <p>1.1.5. Promouvoir une administration plus transparente et plus « participative » de la Communauté Éducative et Pastorale.</p> <p>1.1.6. Mettre sur pied le Secrétariat régional à Delhi comme Centre pour les ressources, la recherche et l'animation.</p>
<p>2. Être des présences dynamiques de l'Évangile en sortie continue vers les périphéries des pauvretés et des jeunes.</p>	<p>2.1. En passant d'institutions qui proposent des services à la création <i>d'espaces sensibles aux jeunes</i>, ouverts aux situations réelles des jeunes pauvres.</p>	<p>2.1.1. Promouvoir l'apostolat pour les jeunes du territoire dans toutes nos maisons ; pour cela, renforcer les Centres de jeunes ou les créer là où ils n'existent pas.</p> <p>2.1.2. Introduire l'apostolat de la famille, spécialement dirigé vers les familles pauvres, dans le giron de toutes nos présences ; collaborer à ce ministère déjà existant dans l'Église locale.</p> <p>2.1.3. Encourager les confrères à faire partie de Mouvements de Jeunes et de Mouvements Communautaires du territoire, en accord avec notre charisme et notre spiritualité ; commencer et renforcer le Mouvement Salésien des Jeunes dans la Région.</p> <p>2.1.4. Encourager les confrères à être des « missionnaires en sortie » dans et hors la Région ; motiver les Provinces à accueillir également des confrères d'autres parties du monde pour créer des communautés internationales plus significatives.</p>

<p>3. Promouvoir de nouveaux modèles et des alternatives pour le ministère, qui répondent à un contexte en continuel changement.</p>	<p>3.1. En passant du maintien des services traditionnels à la création de <i>stratégies, ministères nouveaux et alternatives</i> à travers un processus constant d'action et de réflexion.</p>	<p>2.1.5. Promouvoir l'amitié interreligieuse et aider les Provinces à créer des Centres de Spiritualité ouverts même aux jeunes d'autres religions.</p> <p>3.1.1. Commencer des processus d'évaluation interne et externe au niveau régional, évaluation à stimuler aux niveaux provincial et local dans les domaines de la vie religieuse, de la mission et de l'administration.</p> <p>3.1.2. Relancer et fortifier les Commissions et Réseaux provinciaux au moyen d'une animation et d'un appui plus effectif de la part des structures régionales.</p> <p>3.1.3. Mettre au défi les réseaux régionaux et provinciaux de développer des méthodes, des stratégies et des modèles nouveaux et innovants d'éducation et d'action dans les domaines de l'écologie, des droits humains et dans la participation à la vie publique.</p> <p>3.1.4. Conscientiser les Provinces pour qu'elles fassent des options préférentielles en faveur des populations opprimées et désavantagées dans leur Région, comme les groupes tribaux, Adivasi, Dalits, avec une attention particulière à la population féminine de ces communautés.</p> <p>3.1.5. Encourager les Provinces à entreprendre des travaux ayant comme destinataires les jeunes déplacés, déracinés et migrants en recherche de travail et d'éducation, les travailleurs mineurs, les victimes du trafic humain, etc., et à aller à la recherche de tels groupes.</p>
---	---	---

5. CONSEILLER POUR LA RÉGION EUROPA CENTRO ET NORD

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Soutenir les processus proposés par le CG 27 pour favoriser un accompagnement formateur adapté et pour renforcer la nouvelle identité de la Région.</p> <p>2. Encourager les Provinces de la Région dans leur cheminement quotidien en respectant leurs caractéristiques, leur contexte et leurs défis.</p> <p>3. Soutenir le « Projet Europe » comme stratégie valable et providentielle de la Congrégation.</p>	<p>1.1. En encourageant <i>les confrères et les laïcs à accomplir la mission de Don Bosco</i> adaptée aux défis contemporains.</p> <p>2.1. En mettant en place <i>des réseaux</i> et en tissant <i>des rapports</i> dans les différentes rencontres, en accompagnant les efforts dans les projets et en renforçant les collaborations aux divers niveaux dans la Région.</p> <p>3.1. En promouvant dans les Provinces et chez les personnes les lignes porteuses du « <i>Projet Europe</i> » et en les aidant à <i>les assimiler et les réaliser</i>.</p>	<p>1.1.1. Favoriser la formation initiale et permanente pour garantir une haute qualité personnelle et soutenir la formation permanente des confrères afin de pouvoir affronter les défis de la nouvelle évangélisation.</p> <p>1.1.2. Aider et renforcer les signes d'espérance et de joie à travers le partage d'une vision positive et réaliste de la situation.</p> <p>1.1.3. Promouvoir le soin des vocations à travers une accentuation renforcée de la dimension spirituelle, la proximité avec les migrants et leurs familles, le renforcement du rôle des Salésiens comme guides spirituels des jeunes.</p> <p>2.1.1. Soigner le processus du redécoupage des présences salésiennes et de l'internationalisation des communautés.</p> <p>2.1.2. Augmenter des formes alternatives de présence au milieu des jeunes : présences gérées uniquement par des laïcs, préparation des laïcs pour la mission partagée, de nouvelles formes de vie communautaire, présence des immigrés, etc.</p> <p>2.1.3. Accompagner la Conférence de Pologne et participer aux moments significatifs de la vie des Provinces pour créer des espaces nouveaux pour la collaboration régionale et interrégionale.</p> <p>2.1.4. Étudier avec les Provinciaux les situations des Provinces, les stratégies pastorales et éducatives et les moyens pour mettre en application les points d'arrivée du CG 27.</p> <p>3.1.1. Soutenir la mise à jour et la formation d'une mentalité positive et adaptée au contexte réaliste actuel.</p> <p>3.1.2. Développer les nouvelles opportunités européennes existant dans la présence croissante des jeunes immigrés, dans les nouvelles formes des communautés et dans les préférences données aux jeunes les plus pauvres.</p> <p>3.1.3. Soutenir et amplifier les synergies, le dialogue et les différentes formes de collaboration entre les deux Régions d'Europe.</p>

6. CONSEILLER POUR LA RÉGION INTERAMÉRIQUE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Favoriser une meilleure consistance dans la persévérance des confrères dans la vie consacrée.</p> <p>2. Créer un projet de formation permanente pour la Région.</p> <p>3. Réaliser le « Projet Migrants », actualisé et devenu propre à la Région.</p>	<p>1.1. En assurant une <i>préparation des formateurs</i> plus profonde et plus adaptée.</p> <p>2.1. En animant dans les Provinces de la Région une plus grande connaissance de la richesse qu'elle possède déjà dans les deux <i>Centres de Formation de Berkeley et de Quito</i>.</p> <p>3.1. En promouvant la <i>nouvelle configuration des Provinces</i> en faveur du « <i>Projet Migrants</i> » et de l'« <i>Option Préférentielle</i> ».</p>	<p>1.1.1. Insister pour que les formateurs participent à l'École d'Accompagnement Spirituel du Centre de Formation de Quito.</p> <p>1.1.2. Demander à la Commission Régionale pour la Formation d'organiser une rencontre de tous les formateurs, au niveau régional ou zonal, pour affronter le problème de la fragilité vocationnelle et pour assimiler les processus d'accompagnement pour la maturation vocationnelle et la persévérance.</p> <p>1.1.3. Faire prendre conscience d'une coresponsabilité plus globale dans la formation et /ou renforcer les communautés de formation interprovinciales dans la projection de l'avenir.</p> <p>1.1.4. Préparer des stratégies pour renforcer la vocation missionnaire <i>ad gentes</i> parmi les confrères en formation.</p> <p>2.1.1. Promouvoir la participation des SDB aux programmes de formation permanente offerts par les deux Centres.</p> <p>2.1.2. Accompagner de près et personnellement chacun des deux Centres de formation permanente.</p> <p>2.1.3. Étudier attentivement les forces et les défis des deux Centres, annuellement, au cours des rencontres provinciales.</p> <p>3.1.1. Accompagner chaque Province dans son processus de nouvelle « <i>significativité</i> » des présences.</p> <p>3.1.2. Suggérer à la Commission Régionale de l'« <i>Option Préférentielle</i> » de se charger de l'élaboration du « <i>Projet Migrants</i> ».</p> <p>3.1.3. Sensibiliser, dès les premières étapes de la formation initiale, au problème de la mobilité des destinataires dans la Région.</p> <p>3.1.4. Organiser et actualiser une stratégie régionale d'échange réciproque annuel de confrères SDB pour les lieux où s'avère plus exigeant le phénomène de la migration.</p>

7. CONSEILLER POUR LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE

POINT D'ARRIVÉE	PROCESSUS	ÉTAPES À FRANCHIR
<p>1. Accompagner la construction de l'identité de la nouvelle Région par l'écoute, la connaissance réciproque des richesses et des différences, la mise en place de réseaux.</p> <p>2. Construire une présence d'animation pour accompagner les deux Conférences Provinciales, les Provinces et les communautés, dans le respect de leurs richesses, dans l'écoute, le dialogue avec la culture européenne et le contexte ecclésial.</p>	<p>1.1. En favorisant, dans la Région, <i>connaissance réciproque, attention et écoute</i> à travers des rencontres, des synergies et des matériels/documents.</p> <p>1.2 En réfléchissant et en se laissant interpeller par les <i>pauvretés à l'intérieur et au dehors de la Région et par les défis de la mission.</i></p> <p>2.1. En participant aux <i>différentes rencontres</i>, en soutenant et en développant les <i>deux Centres nationaux</i>, en établissant des réseaux entre les présences pastorales, en favorisant la réflexion, les temps de partage et de formation.</p>	<p>1.1.1. Mettre en place des réseaux, travailler avec les Centres nationaux, développer connaissance et synergies.</p> <p>1.1.2. Accompagner les processus courageux de redistribution/redécoupage des présences et le chemin de nouvelles dimensions comme route d'avenir.</p> <p>1.1.3. Continuer dans la voie de la réflexion sur la culture vocationnelle en valorisant les lieux saints, salésiens et mariaux, de la Région, comme lieux vocationnels.</p> <p>1.1.4. Consolider la formation permanente des confrères et, dans les communautés, la formation avec les laïcs.</p> <p>1.2.1. Réfléchir davantage sur l'immigration, les œuvres pour les pauvres et l'accueil des immigrés. Développer le dialogue avec les cultures, avec l'islam et, au Moyen-Orient, la défense/protection et le développement de la présence chrétienne.</p> <p>1.2.2. Avoir le souci de la présence de communautés internationales et de la dimension missionnaire <i>ad gentes</i> dans la Région.</p> <p>2.1.1. Animer les Provinces à travers l'assimilation du CG 27 et les conversions qu'il nous propose.</p> <p>2.1.2. Créer des temps de réflexion et de partage sur la parole des jeunes, sur l'animation vocationnelle et sur l'animation des œuvres et des communautés.</p> <p>2.1.3. Forger une identité régionale dans les maisons de formation, dans les rencontres des jeunes confrères, des Directeurs et des Conseils Provinciaux.</p> <p>2.1.4. Soutenir le « Projet Europe » comme outil efficace de revitalisation, de redécoupage et d'avenir pour toutes les communautés et Provinces, et étendre le dialogue et la synergie avec l'autre Région d'Europe.</p>